

AVIS DE CONVOCATION

Réunion ordinaire du Conseil (Séance publique)

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du : Conseil scolaire Viamonde

Date et heure : Le 24 mars 2017 à compter de 19 h 30

Endroit : PAR AUDIOCONFÉRENCE

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : (416) 523-2005



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (Séance publique)

Le 24 mars 2017 à compter de 19 h 30 PAR AUDIOCONFÉRENCE

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

1. Affaires courantes :

- 1.1 Approbation de l'ordre du jour
- 1.2 Déclaration de conflit d'intérêts
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique du 24 février 2017
- 1.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du 24 février 2017
- 2. Rapport de la direction de l'éducation :
 - 2.1 Rapport nº 2 du CPP

3. Rapports émanant des secteurs

3.1 **Communications**

3.1.1 Politique 1,09 –Accès à l'information et protection de la vie privée

3.2 Éducation

- 3.2.1 Rapport nº 7 du CCED
- 3.2.2 Projet de recherche-action : Sondage sur la consommation des drogues et la santé des élèves en Ontario

- 4. Avis de motion
- 5. Rapport de représentation :
 - 5.1 ACÉPO
 - 6. Adoption des résolutions des points suivants de la séance à huis clos en séance publique : ► Point nº 3.1.1 - Budget révisé – Agrandissement du siège social ► Point nº 3.1.2 -Budget – École secondaire conjointe à Hamilton
- 7. Levée de la réunion

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE **DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE** (Séance publique)

Le 24 février 2017

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 21 h dans la salle Allure de l'hôtel Holiday Inn Toronto Yorkdale au 3450, rue Dufferin, Toronto (Ontario).

Membres	présents	٠
WICH IN CS	Pi CSCIICS	•

L'Heureux

Conseiller Julien Baeta membre élu pour la partie est de la ville de Toronto

> comprenant les quartiers électoraux 8, 9, 10, 12, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41,

42, 43, 44 (par audioconférence)

membre élu pour les circonscriptions de Bruce, Grey, Conseiller Guy Belcourt

Simcoe et Dufferin

membre nommée représentant la municipalité régionale Conseillère Véronique Emery

de Niagara comprenant Fort Erie, Niagara Falls, Pelham, Port Colborne, Thorold, Welland et Wainfleet (par

audioconférence)

Conseillère Redjy Georges élève conseillère élue. représentant les

secondaires

membre élu pour les municipalités régionales de Conseiller Pierre Girouard

Hamilton-Wentworth, Halton, circonscription de Brant et la partie de la municipalité régionale de Niagara comprenant Grimsby, Lincoln, Niagara-on-the-Lake, St-

Catharines et West Lincoln (par audioconférence)

Conseiller François Guérin membre élu pour la municipalité régionale de York

(vice-président)

élève conseillère élue, représentant les écoles Conseillère Koubra Haggar

secondaires

membre élu pour la municipalité régionale de Haldimand Conseiller Pierre Lambert

-Norfolk, les circonscriptions d'Oxford, d'Elgin, Lambton

et la municipalité de Chatham-Kent

membre élue pour la circonscription de Haliburton, Conseillère Sylvie Landry

Peterborough, Northumberland, Victoria et municipalité municipalité régionale de Durham (par

audioconférence)

membre élu pour la partie ouest de la ville de Toronto Conseiller Jean-François comprenant les quartiers électoraux 1, 2, 3, 4,5, 6, 7,

11, 13, 14, 17, 18,19 (président)

membre élue de la partie centre de la ville de Toronto Conseillère Chloë Robert

comprenant les quartiers électoraux 20, 21, 22, 27, 28,

29, 30, 31, 32

membre élu pour la région de Peel Conseiller Yvon Rochefort

membre élu pour la municipalité régionale de Waterloo, Conseiller Denis Trudel

les circonscriptions de Wellington, Middlesex, Perth et

Huron

Conseiller Guillaume Teasdale membre élu pour la circonscription d'Essex (par

audioconférence)

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation

M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing

M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP

M. Sylvain Landriault, surintendant de l'éducation

M^{me} Sylvie Longo, surintendante exécutive

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M. Jason Rodrigue, adjoint à la surintendance des affaires

M^{me} Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines

M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

1. RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE

Le vice-président du Conseil, conseiller Guérin, demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à l'intention des membres du personnel qui ont été éprouvés par le décès d'un de leurs proches.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

3. **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 19 JANVIER 2017

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le procès-verbal de la séance publique du 19 janvier 2017 soit adopté.

La motion est adoptée.

5. PRÉSENTATION LIÉE AUX INITIATIVES PRIORITAIRES DU PLAN STRATÉGIQUE

5.1 **Animation culturelle**

M. Bernard Lachapelle, directeur des services pédagogiques, volet PAL, fait une présentation sur trois projets d'animation culturelle, notamment, i) Monde le son; ii) Improvisation et iii) la Grande Traversée. Avec un vidéoclip à l'appui il donne un aperçu des activités qui ont eu lieu dans chaque discipline. Il indique que l'activité Monde de son est à sa deuxième édition cette année. 140 élèves y participeront au mois d'avril à cette édition qui se déroulera à l'École secondaire Toronto-Ouest. Quant à la ligue d'improvisation, il y a eu des tournois régionaux et 200 élèves se sont inscrits à cette activité. La Grande Traversée a connu également bien du succès. Les élèves participent soit en prenant part à la course soit dans l'école hôte qui accueille les cyclistes durant leur traversée.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Belcourt, propose par la suite :

QUE la présentation sur les activités d'animation culturelle liées aux initiatives pédagogiques du plan stratégique soit reçue.

Lamotion est adoptée.

8. RAPPORT DES ÉLÈVES MEMBRES DU CONSEIL

Les deux élèves conseillères Redjy Georges et Koubra Haggar présentent, à tour de rôle, leur rapport au Conseil en donnant un aperçu des activités auxquelles elles ont participé en tant qu'élèves conseillères ainsi que les activités organisées dans les écoles durant le mois écoulé.

Voici donc un aperçu :

Le 22 février toutes les écoles du CSViamonde ont participé à la journée Viarose. Les élèves et les membres du personnel ont porté du rose pour démontrer leur appui à sensibiliser toutes les personnes contre l'intimidation.

Plusieurs écoles incluant le Collège français de Toronto ont témoigné leur solidarité avec les victimes de l'attaque d'une mosquée dans la ville de Québec en tenant des vigiles à leur intention. Koubra a prononcé un discours en français lors d'un rallye dans la ville de Hamilton pour cette même cause.

Toutes les écoles ont célébré la St Valentin de plusieurs façons. Par exemple, à l'École Norval-Morrisseau, le conseil des élèves a créé un kiosque de cupcakes qu'ils ont partagé gratuitement en échange d'un câlin. D'autres écoles ont organisé des danses. La vente de valentin-o-grammes était très populaire auprès des élèves. Ils en achetaient pour remettre à leurs amis avec des messages d'amour et d'amitié.

Les écoles ont toutes souligné le mois de l'histoire des Noirs en organisant diverses activités. L'École Georges-P.-Vanier a accueilli Just Aissi pour animer un atelier de danse de Gumboots, originaire de l'Afrique du Sud. Les élèves de l'École de Lamothe-Cadillac ont visité le musée à Hamusberg. Le 28 février, l'école aura quelques présentations pour clôturer le mois de l'histoire des Noirs lors de leur rassemblement mensuel. L'École Jeunes sans frontières a organisé une activité intitulée «Qui suis-je?» en se référant à des personnalités marquantes de l'histoire des Noirs. Des élèves de certaines classes ont livré une exhibition d'œuvres d'art (peintures, art sonore et sculptures). Une journée a été décrétée «Journée Haïti» où un atelier de danse africaine a été offert à toute l'école.

Plusieurs élèves de 11^e et 12^e années des écoles du CSViamonde sont allés à Ottawa pour participer à l'activité «36 heures à la Cité collégiale». Cette activité était offerte à tous les élèves de 11^e et 12^e années de partout en province.

Les élèves du palier secondaire de l'école Ronald-Marion ont accueilli les élèves de la 6^e année des écoles Antonine-Maillet et Alexandre Dumas pour une journée d'orientation et d'activités.

Les activités sportives sont très populaires dans plusieurs écoles. L'École de Lamothe-Cadillac a organisé un tournoi de ballon-panier entre certaines écoles de Windsor auquel ont participé des élèves de 6^e, 7^e et 8^e années. L'équipe de natation senior de l'École Jeunes sans frontières a participé à un tournoi de natation régional. En plus des tournois de soccer, il y avait des tournois

En plus des tournois de soccer, il y avait des tournois d'improvisation auxquels les équipes de l'école Ronald-Marion ont participé au cours du mois de février.

Les 13 et 16 février, le comité participatif des élèves de Viamonde a tenu sa deuxième rencontre régionale par vidéoconférence. Lors de cette rencontre, les membres ont discuté de la politique et les directives administratives sur le code de tenue vestimentaire du Conseil et de plusieurs autres sujets.

Dans leur rôle en tant qu'élèves conseillères Redjy et Koubra ont participé au symposium sur l'éducation publique organisé par Ontario Public School Boards Association (OPSBA) et l'Association des conseils scolaires publics de l'Ontario (ACÉPO).

De plus, elles ont toutes les deux participé à la rencontre du Regroupement des élèves conseillères et conseillers francophones de l'Ontario (RECFO) qui a eu lieu du 17 au 19 février en collaboration avec Ontario Student Trustees' Association (OSTA-AECO). Redjy souligne que la rencontre était un succès, car les participants ont eu l'occasion de travailler de concert sur des sujets communs et ont eu également l'occasion d'assister à des conférences données par plusieurs dignitaires.

Le conseil de représentation de la Fédération de la jeunesse francoontarienne (FESFO) s'est rencontré à Ottawa au début du mois de février. Lors de cette rencontre, les membres ont entamé plusieurs discussions enrichissantes et ont eu la chance d'avoir des échanges quant aux divers enjeux et réalités de la jeunesse francoontarienne avec l'Honorable Marie-France Lalonde, ministre déléguée aux Affaires francophones.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Lambert, propose par la suite :

QUE le rapport des deux élèves conseillères élues soit reçu.

La motion est adoptée.

5. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

5.1 Nouvelles du système

Le directeur de l'éducation présente aux membres du Conseil les nouvelles du système dont voici :

Le 23 janvier, douze élèves de la 10^e à la 12^e année de l'École secondaire Jeunes sans frontières ont participé au Dragon's Juniors francophones. À la formule de «Dragons' Den», ils ont présenté leurs projets de démarrage d'une entreprise estivale

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

devant un jury composé d'entrepreneurs chevronnés. Ils couraient, par la même occasion, la chance de recevoir une bourse de départ de 1 000S.

Le 1^{er} février, l'École élémentaire Mathieu-Da-Costa a marqué le lancement du mois de l'histoire des Noirs par une cérémonie tout en couleur et en musique. L'école a été choisie pour son caractère symbolique puisqu'elle est la seule école canadienne à porter le nom du premier Noir à avoir laissé sa marque dans l'histoire du Canada.

Le 2 février, le prix Micheline-Persaud 2017 a été décerné à mesdames Eugenia Doval de l'École élémentaire Charles-Sauriol de Toronto et Diane Quessy nouvellement retraitée de l'École élémentaire L'Harmonie de Waterloo. Ce prix, remis par l'ABO-Franco vise à souligner la promotion du français dans les bibliothèques de l'Ontario. Mesdames Doval et Quessy ont été reconnues pour leur contribution au développement du programme de français intitulé «La forêt de la lecture».

Le 7 février, le Collège français de Toronto a organisé une vigile en hommage aux victimes de l'attentat survenu la semaine dernière à la mosquée de Sainte-Foy au Québec. L'école élémentaire Gabrielle-Roy de Toronto a, pour sa part, organisé une visite d'un groupe d'élèves de 5^e et 6^e années à la mosquée de son quartier. «De beaux exemples d'ouverture aux autres et de solidarité de la part des élèves et des membres du personnel.» souligne le directeur de l'éducation.

Grâce à la grande générosité de la communauté scolaire, les élèves de l'École élémentaire Champlain de Welland ont maintenant accès à un laboratoire de fabrication. Cet espace de création et de découverte intitulé en anglais «Makerspace» a été inauguré le 9 février. Celui-ci est un lieu visant à stimuler les talents artistiques chez les élèves et laisser libre cours à leur créativité.

Comme chaque année, les élèves des écoles ont célébré joyeusement la journée de la Saint-Valentin. Habillés de rouge ou de rose, diverses activités sur cette thématique ont été organisées par le personnel pour transmettre des messages de paix, d'amour et d'amitié dans nos écoles.

Les 14 et 15 février, les écoles secondaires de Lamothe-Cadillac de Windsor et Gaétan-Gervais d'Oakville étaient réciproquement

hôtes des deux derniers tournois régionaux de la ligue d'improvisation des élèves de Viamonde, appelé amicalement la LIEV. L'ensemble des rencontres régionales a permis aux élèves de se préparer en vue du grand championnat de la LIEV qui regroupera les écoles secondaires du CSViamonde du 1^{er} au 3 mars prochain à l'École secondaire Confédération de Welland.

Les contes de cinq élèves de l'École secondaire Étienne-Brûlé de Toronto et d'une élève de l'École secondaire Gabriel-Dumont de London ont été sélectionnés par le jury du concours d'écriture «Les Zinspirés» du Théâtre français de Toronto. Ils courent maintenant la chance de faire partie de la prochaine production théâtrale «Les Zinspirés» qui se tiendra à l'automne 2017.

L'inclusion, la diversité, le respect des différences ont été soulignés le mercredi 22 février dans toutes les écoles et bureaux administratifs du CSViamonde lors de la 3^e édition de la journée thématique Viamonde Viarose. Cette journée vise à mobiliser les élèves et le personnel contre toute forme d'intimidation.

Un groupe d'élèves de la 4^e année de l'École élémentaire Félix-Leclerc de Toronto a passé une journée dans les studios de la radio francophone CHOQ-FM de Toronto où ils ont notamment fait des enregistrements. L'émission a été diffusée sur les ondes de CHOQ-FM hier soir, le jeudi 23 février à 18 heures.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport de la direction de l'éducation sur les nouvelles du système soit reçu.

La motion est adoptée.

6. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

6.1 **ÉDUCATIFS**

6.1.1 Rapport sur les comités d'admission

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport présenté sur les comités d'admission.

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose donc :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur les comités d'admission soit reçu.

QUE le Conseil approuve l'admission des élèves comme il est recommandé par les comités d'admission respectifs.

Les motions sont adoptées.

6.1.2 Rapport nº 6 (2016-2017) du CCED (page 16)

Après avoir pris connaissance du rapport n° 6 du CCED, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport nº 6 du CCED (2016-2017) soit reçu.

La motion est adoptée.

6.1.3 **Approbation des politiques** :

6.1.3.1 Politique et directives administratives 3.24 - Conseils d'école

Après avoir passé en revue la politique 3,24 révisée sur les conseils d'école, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 intitulé «Politique et directives administratives 3,24 – conseils d'école soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 3,24 – Conseils d'école.

Les motions sont adoptées.

6.1.3.2 Politique et directives administratives 3,27 — Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour renommer une école existante

Lors de l'examen de la politique révisée 3,27, quelques autres modifications sont apportées.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 intitulé «Politique et directives administratives 3,27 – Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour nommer une école existante» soit reçu tel que modifié.

QUE le Conseil approuve la politique 3,27 – Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour nommer une école existante pour le choix du nom d'une école ou pour nommer une école existante.

Les motions sont adoptées.

6.1.3.3 Politique et directives administratives 3,33 – Le rassemblement au début du jour de classe et lors de cérémonies publiques

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique et les directives administratives 3,33 – Le rassemblement au début du jour de classe et lors de cérémonies publiques.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose par la suite :

QUE le rapport sur la politique et les directives administratives 3,33 – Le rassemblement au début du jour de classe et lors de cérémonies publiques présenté en date du 24 février 2017 soit reçu.

QUE la politique et les directives administratives révisées soient envoyées aux instances habituelles aux fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

6.1.4 Zones de fréquentation scolaire – séance de consultation à l'École élémentaire des Quatre-Rivières

Les membres du Conseil examinent le rapport de l'administration portant sur la séance de consultation qui a eu lieu à l'École élémentaire des Quatre-Rivières portant sur la révision effectuée à la zone de fréquentation scolaire de l'École secondaire Roméo-Dallaire.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 intitulé «Séance de consultation publique – École élémentaire des Quatre-Rivière» soit reçu.

QUE le Conseil approuve le changement de la zone de fréquentation de l'École secondaire Roméo-Dallaire tel que présenté.

Les motions sont adoptées.

6.1.5 <u>Proposition de recherche – Virage à l'ère</u> numérique

L'administration présente un rapport faisant état d'un projet de recherche intitulé «Virage à l'ère numérique».

Après avoir passé en revue la documentation, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur la proposition de recherche – Virage à l'ère numérique soit reçu.

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

QUE la stratégie d'évaluation dans le cadre de la proposition de recherche – virage à l'ère numérique soit approuvée.

Les motions sont adoptées.

6.1.6 Sortie éducative

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport présenté sur la sortie éducative qu'entreprendront des élèves des écoles élémentaires Champlain et Nouvel Horizon ainsi que des élèves de l'École secondaire Confédération.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, conseiller Trudel, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur la sortie éducative soit reçu.

QUE la demande pour le voyage aux États-Unis qu'entreprendront des élèves des écoles Champlain, Nouvel Horizon et Confédération soit approuvée.

Les motions sont adoptées.

6.1.7 **Calendriers scolaires 2017-2018**

Après avoir examiné le rapport de l'administration sur les calendriers scolaires 2017-2018, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose les motions suivantes :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur les calendriers scolaires 2017-2018 soit reçu.

QUE les calendriers scolaires 2017-2018 présentés en annexe au rapport de l'administration soient approuvés.

Les motions sont adoptées.

6.1.8 <u>Lettre d'appui au Toronto DSB à l'intention de la ministre de l'Éducation</u>

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport de l'administration au sujet d'une lettre d'appui au Toronto DSB sollicitant la ministre de l'Éducation d'effectuer un examen dans l'optique de formuler des recommandations concrètes pouvant contribuer à faire en sorte que le programme d'études utilisé dans les écoles publiques tienne davantage compte et soit plus représentatif des collectivités ethnoraciales en Ontario.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Belcourt, propose donc :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 sur la proposition d'une lettre d'appui au Toronto DSB à l'intention de la ministre de l'Éducation soit reçu.

QUE le Conseil scolaire Viamonde appuie la requête du Toronto DSB en envoyant une lettre à la ministre de l'Éducation demandant une révision des programmescadres actuels.

Les motions sont adoptées.

6.2 **COMMUNICATIONS**

6.2.1 Politique 1,13- Langue de communication

Après avoir pris connaissance de la politique 1,13-Langue de communication, conseiller Trudel, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport en date du 24 février 2017 intitulé «Politique 1,13 – Langue de communication» soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 1,13 – Langue de communication telle que présentée.

Les motions sont adoptées.

7. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

7.1 <u>Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO</u>)

Le président du Conseil indique que le conseil d'administration a tenu la réunion d'organisation du nouveau conseil d'administration. Parmi les dossiers traités, une consultation a été effectuée auprès des membres au sujet de la structure organisationnelle de l'ACÉPO. Une présentation sera faite à cet effet lors de la réunion du CA du mois de mars.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Guérin, propose par la suite :

QUE le rapport de représentation à l'ACÉPO soit reçu.

La motion est adoptée.

8. **EFFECTIFS SCOLAIRES**

Après avoir examiné le rapport sur les effectifs scolaires, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE le rapport sur les effectifs scolaires en date du 24 février 2017 soit reçu.

La motion est adoptée.

9. **CORRESPONDANCE**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la lettre suivante :

9.1 La lettre du président du Conseil adressée au président du comité sur le budget de la ville de Toronto requérant de revoir la position de la Ville de Toronto en ce qui concerne les coupures quant aux ententes de financement avec les conseils scolaires qui diminueraient les coûts opérationnels des garderies de la ville de Toronto.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Trudel, propose par la suite :

QUE la correspondance ci-dessus mentionnée soit reçue.

La motion est adoptée.

10. ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Trudel, propose :

QUE les résolutions adoptées en séance à huis clos pour les points mentionnés ci-après soient rapportés en séance publique.

La motion est adoptée.

11.1 Changements au sein du personnel

QUE les changements au sein du personnel présentés dans le rapport de l'administration soient adoptés.

11.2 <u>Mise en disponibilité de propriétés provenant de conseils scolaires de langue anglaise</u>

QUE le Conseil confirme au **Grand Erie District School Board** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété mentionnée ci-dessous.

1. L'ancienne école Fairview située au 34, Norman St. à Brantfortd

QUE le Conseil confirme au **Peterborough Victoria Northumberland and Clarington Catholic DSB** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété mentionnée ci-dessous.

 L'école St John Catholic Elementary située au 1047 portage Rd à Kirkfield

11.3 <u>Budget de rénovation de l'École élémentaire Charles-</u> Sauriol

QUE le Conseil approuve le budget révisé pour l'école élémentaire Charles-Sauriol.

Réunion du Conseil (séance publique) - 24 février 2017

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE la séance publique soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

Le président du Conseil,

Martin Bertrand

Jean-François L'Heureux

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

RAPPORT N° 6 (2016-2017) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 24 février 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le 14 février 2017 de 17 h 30 à 18 h 30 dans la salle du Conseil et par audioconférence sous la présidence de M^{me} Françoise Pelletier.

Membres présents :

dans la salle du Conseil :

M. Ali Liénaux, directeur général adjoint représentant le Centre francophone M^{me} Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

Par audioconférence :

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M^{me} France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara

Membres absentes:

M^{me} Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie

M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation de M^{me} Tammy Couture, consultante en autisme au sein du CSViamonde ayant pour objet : «La démystification de l'évaluation du langage de base et des compétences d'apprentissage (VR ABLLS-R)». Après avoir mis en contexte cet outil d'évaluation, elle a passé en revue les objectifs, le

Réunion du Conseil (séance publique) -

24 février 2017

but, les avantages ainsi que le système de cotations et les domaines de compétences. Puis avec des schémas à l'appui, elle a expliqué comment l'évaluation du langage est faite en utilisant la grille de repérage des compétences. Avant de conclure la présentation, elle a donné un aperçu de la corrélation entre le curriculum de l'Ontario et ABLLS-R ainsi que l'intégration d'ABLLS dans le programme d'enseignement individualisé (PEI).

- 2. Que mesdames Michelle Dalcourt et Jacqueline Levasseur directrices des services aux élèves ont présenté à tour de rôle la gamme de formations offertes respectivement en janvier 2016 et février 2017 en indiquant les thèmes abordés, le public ciblé ainsi que les animateurs et le contenu de la formation.
- 3. Qu'il a reçu la documentation suivante :
 - i) Le sommaire de la réunion du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED), 5 octobre 2016
 - ii) La copie de la lettre du Nipissing-Parry Sound Catholic DSB adressée à ministre de l'Éducation ayant pour objet : «Special Education Funding Formula»
- 4. Que la **prochaine réunion** a été fixée pour le 7 mars 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. Les personnes qui ne peuvent se rendre sur place et ceux à l'extérieur de Toronto ont toujours l'occasion de participer à la réunion par moyens électroniques.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion, vous pouvez cliquer sur le lien :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj _14_fevrier_2017.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport nº 6 du CCED (2016-2017) soit reçu.

Le surintendant de l'éducation par intérim

La coprésidente du comité

Michel Laverdière

Françoise Pelletier

REÇU AU CONSEIL, LE 24 FÉVRIER 2017

RAPPORT Nº 2 (2016-2017) Comité de participation des parents (CPP)

Le 24 mars 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le CPP a tenu une réunion le 6 mars 2017 de 18 h 30 à 19 h 55 dans la salle du Conseil du siège social situé au 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) sous la présidence de M. Youssouf Kalogo, coprésident du comité.

Membres du comité présents :

Membres du Conseil :

M. Guillaume Teasdale, membre du Conseil (par audioconférence)

Parents:

M. Patrick Brault, membre représentant la région du Sud-Ouest (par audioconférence)

M. Youssouf Kalogo, membre représentant la région de Toronto M. Louis Kdouh, membre représentant la région de Peel (par audioconférence) M^{me} Geneviève Oger, membre représentant la région de Toronto (par audioconférence)

Absente:

M^{me} Véronique Emery, membre du Conseil M. Bruno Loones, membre représentant la région du Nord

Membres de l'administration présents :

M Martin Bertrand, directeur de l'éducation M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Invitée : M^{me} Maryse Francella, experte-conseil et personne ressource pour le projet d'engagement des parents

Votre comité vous informe :

- 1. Qu'il a reçu un exposé de l'experte-conseil, M^{me} Maryse Francella quant au déroulement et les objectifs de la **séance de formation sur l'engagement des parents** qui aura lieu le 24 avril 2017 à l'École secondaire Toronto-Ouest. En outre, elle a fait part de quelques thématiques qui seront abordées.
- 2. Qu'il a reçu la documentation par rapport au **colloque provincial des CPP** qui aura lieu le 8 avril 2017. Deux membres du CPP y participeront. Il s'agit du coprésident, M. Youssouf Kalogo et M. Patrice Brault.

Étant donné que le ministère a également offert à chaque conseil scolaire la possibilité d'envoyer cinq membres de conseils d'école au colloque, l'invitation a donc été lancée à toutes les présidences des conseils d'école du Conseil. Le choix des participants se fera parmi les cinq premiers membres des conseils d'école qui indiqueront leur intérêt à y participer.

- 3. Que l'adjointe à la surintendance de l'éducation a été mandatée d'élaborer une **demande de subvention pour un projet régional pour 2017-2018**, et ce, de concert avec le coprésident, M. Y. Kalogo. Un rapport à cet effet sera présenté à la réunion du 24 avril.
- 4. Qu'il a reçu les **politiques** 1,07 services de garde et 3,33 rassemblement au début de la journée de classe et lors de cérémonies publiques **pour rétroaction** et ce, dans le cadre de la consultation sur ces deux politiques.
- 5. Qu'il a reçu une **candidature d'un parent** afin de pourvoir au poste vacant au CPP **pour la région de Toronto** à la suite de la démission d'un membre. Voir ci-après la recommandation du CPP.
- 6. Que la **prochaine réunion** aura lieu le 24 avril 2017 à l'École secondaire Toronto-Ouest à 18 h 30 suivie de la séance de formation pour les membres des conseils d'école qui débutera à 18 h 45 avec l'accueil des parents.

Qu'il a revu l'horaire des réunions à la demande d'un parent. Après consultation auprès des membres, il est donc entendu de modifier l'horaire. Les réunions commenceront dorénavant à 18 h 45 au lieu de 18 h 30, et ce, à compter de la réunion du 13 novembre.

IL EST DONC RECOMMANDÉ:

QUE le rapport n° 2 du CPP (2016-2017) présenté en date du 24 mars 2017 soit reçu.

QUE le Conseil approuve la nomination de M. Mohamed Sekkak comme représentant de la région de Toronto pour un mandat d'un an, soit de 2016-2017.

Le directeur de l'éducation,

Le coprésident du comité,

Martin Bertrand

Youssouf Kalogo



Le 24 mars 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique et directives administratives 1,09 – Accès à l'information et protection de la vie privée

PRÉAMBULE

La Politique1,09 - Accès à l'information et protection de la vie privée a été créée en septembre 2009. Le document a été révisé à deux reprises soit en 2011 ainsi qu'en 2013. La version ébauche de cette politique et de la directive administrative a été envoyée pour consultation auprès des instances habituelles à l'automne dernier.

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez à l'annexe A, la politique. Aucune modification n'a été apportée à la politique.

Les commentaires reçus lors de la consultation en ce qui a trait à la politique sont fournis à l'annexe B du présent rapport.

De plus, vous trouverez, à titre de renseignement, les directives administratives à l'annexe C.

IL FST RECOMMANDÉ

Que le rapport en date du 24 mars 2017 intitulé la Politique1,09 - Accès à l'information et protection de la vie privée soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 1,09 - Accès à l'information et protection de la vie privée telle que présentée.

Préparé par :

La directrice des communications et du marketing, Claire Françoeur

Présenté par :

Le directeur de l'éducation

Martin Bertrand

p. j.



CONSEIL

ANNEXE A

Politique nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Approuvée le 26 septembre 2009 Révisée le 27 janvier 2011 Révisée le 25 mai 2013 Prochaine révision en 2014-2015

Page 1 de 5

GÉNÉRALITÉS

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) s'engage à respecter la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (appelée la Loi dans la présente politique pour alléger le texte) auquel il est assujetti.

Le but de la Loi est :

- de s'assurer que les institutions publiques sont ouvertes et agissent de façon responsable vis-à-vis du public en accordant le droit d'accès aux renseignements qui sont du ressort du public; et
- de protéger la vie privée des particuliers en contrôlant la façon dont les institutions recueillent, utilisent, divulguent et conservent les renseignements personnels.

Le Conseil, qui est au service des membres de sa communauté, souscrit entièrement à l'esprit de la *Loi*. Il se veut donc ouvert au public tout en s'assurant du respect de la vie privée des particuliers, que ce soit les élèves qui fréquentent ses écoles, leurs parents, tuteurs ou tutrices, les membres des conseils d'école, l'ensemble de son personnel, les bénévoles, les membres de sa communauté et le public en général.

Le Conseil désire également établir une communication ouverte et franche avec sa communauté et qu'un climat de confiance et d'étroite collaboration règne entre elle et lui.

Pour bien desservir sa communauté, le Conseil se doit de bien la renseigner, lui donner les moyens pour qu'elle puisse faire part de son opinion et lui fournir tous les éclaircissements dont elle a besoin pour comprendre la portée de ses décisions.

Pour ce faire, le Conseil s'engage à lui fournir tous les renseignements susceptibles de l'intéresser qui sont du ressort du public et de la tenir au courant de ses orientations. Il s'évertue à jouer un rôle proactif visant à tenir ses contribuables au courant des développements qui les concernent. Il a pour principe d'informer régulièrement le public des questions qu'il traite et des décisions qu'il prend. Les principaux moyens de diffusion utilisés sont le site Web du Conseil et ceux de ses écoles, les communiqués de presse, les bulletins de nouvelles du Conseil et de ses écoles, les avis qui paraissent dans les journaux, les avis de convocation aux assemblées ou réunions qui sont diffusés sur son site Web ou par l'entremise de ses écoles ou tout autre moyen à la disposition du Conseil.

DÉLÉGATION DE POUVOIR

Le Conseil désigne la présidence du Conseil comme personne responsable de l'application de la *Loi*.

Le Conseil délègue les attributions de la personne responsable du Conseil à la direction de



CONSEIL

Politique nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 2 de 5

l'éducation et, à travers elle, à la personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée.

En dépit de la délégation des attributions, la personne responsable est celle qui rend compte de toutes les mesures et de toutes les décisions prises en vertu de la *Loi*.

DÉFINITIONS

Renseignements généraux

Les renseignements généraux consistent en des renseignements ou documents publics détenus par le Conseil sans égard de leur mode de transcription (qu'ils soient sous forme imprimée, sur film, sur cassette, sur CD-rom, sur microfilm ou accessibles au moyen de dispositifs électroniques, etc.) qui ne sont pas de nature personnelle ou confidentielle et qui ne sont pas exempts d'accès en vertu de la *Loi* ou de tout autre loi ou règlement. Voici quelques exemples de renseignements généraux qui sont disponibles au public ou qui peuvent l'être sur demande : les politiques et directives administratives du Conseil, les conventions collectives ratifiées, les ordres du jour et les procès-verbaux des séances publiques du Conseil, le calendrier des réunions et autres activités organisées au sein du Conseil et de ses écoles et les programmes et services offerts dans les écoles.

Renseignements personnels

Un renseignement personnel consiste en de l'information qui permet d'identifier une personne. Voici quelques exemples de renseignements personnels dont la confidentialité doit être préservée : les Dossiers scolaires de l'Ontario (DSO), les évaluations psychologiques ou autres des élèves, des renseignements relatifs à la santé et à la discipline des élèves et les dossiers concernant des litiges et plaintes de particuliers. À noter que la plupart des renseignements afférents à l'emploi et aux relations de travail ne sont pas couverts par la *Loi*, mais sont assujettis à d'autres lois telles que la *Loi sur les relations de travail*.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Conseil respecte les principes suivants :

- le public a le droit d'accès aux renseignements détenus par le Conseil;
- les exceptions à ce droit d'accès sont limitées et précises;
- les renseignements personnels qui sont sous sa garde ou son contrôle doivent être protégés contre toute utilisation et divulgation non autorisées.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Il importe au Conseil de donner au public accès à tous les renseignements auxquels il a droit.

Tous les renseignements généraux sous la garde et le contrôle du Conseil, qui ne sont pas exempts d'accès ou qui ne sont pas des renseignements personnels tel qu'il est stipulé dans la



CONSEIL

Politique nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 3 de 5

Loi ou tout autre loi ou règlement, sont accessibles au public.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Conseil recueille, utilise et conserve les renseignements personnels afin de pouvoir s'acquitter de ses fonctions et responsabilités statutaires.

Il s'engage donc à respecter la confidentialité de tous les renseignements personnels qu'il détient et de respecter toutes les lois auquel il est assujetti à cet égard que ce soit la *Loi sur l'éducation*, la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* ou toute autre loi ou règlement applicable. Il s'engage également à respecter ses responsabilités légales par rapport à la collecte, l'utilisation, la mise à jour, la conservation et la destruction de ces renseignements afin qu'elles se fassent conformément aux lois et règlements pertinents.

Raison d'être

Le Conseil recueille uniquement les renseignements personnels nécessaires à l'éducation des élèves qui fréquentent ses écoles, à la prestation des programmes et services requis par ces élèves et à l'emploi des membres de son personnel ou encore si la *Loi sur l'éducation* ou toute autre loi ou règlement le permet. Ces renseignements personnels doivent être nécessaires au bon fonctionnement du Conseil conformément à la *Loi sur l'éducation* et aux règlements afférents.

La gestion des renseignements personnels recueillis par le Conseil à ces fins est conforme aux dispositions de la Loi sur l'éducation, de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée et de la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé.

Le Conseil doit s'assurer que les renseignements personnels qui sont sous sa garde ou son contrôle ne soient pas utilisés, conservés ou divulgués pour toute autre raison que celles pour lesquelles ils ont été recueillis ou à des fins compatibles, à moins d'avoir obtenu le consentement du particulier concerné par ceux-ci ou à moins qu'une loi ou un règlement le permette.

En vertu de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, les dépositaires de renseignements personnels sur la santé sont redevables de la protection des renseignements personnels sur la santé dont ils ont la garde ou le contrôle et peuvent désigner une personne au sein du Conseil qui agira comme mandataire et contribuera au respect des lois régissant la protection de la vie privée.

Principes directeurs

La gestion des renseignements personnels conservés par le Conseil est faite conformément aux principes suivants lesquels satisfont aux exigences de la *Loi* et de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé.*



CONSEIL

Politique nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 4 de 5

1. <u>Détermination des fins</u>

Le Conseil détermine les fins pour lesquelles il recueille des renseignements personnels et en avise les particuliers concernés ainsi que de tout autre renseignement exigé par la *Loi* avant ou au moment de la collecte.

2. Consentement

Les particuliers concernés (qu'il s'agisse des élèves adultes, des parents, tuteurs ou tutrices, des membres des conseils d'école, des élèves de moins de 16 ans, des membres du personnel, etc.) doivent être au courant ou avoir donné leur consentement lorsque le Conseil procède à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels à leur sujet, à moins qu'une loi ou un règlement le permette. La *Loi sur l'éducation* et les règlements afférents régissent le fonctionnement du Conseil dans le cadre de la gestion de ses écoles et de l'ensemble de son personnel.

3. <u>Limitation de la collecte</u>

Le Conseil doit recueillir des renseignements personnels en se conformant aux exigences de la *Loi* et que cette collecte est expressément autorisée par une loi. Il doit aussi indiquer le motif ou les motifs à l'appui de la collecte des renseignements personnels et en aviser les particuliers concernés par ces renseignements avant ou pendant la collecte.

Le Conseil doit limiter la collecte de renseignements personnels à ce qui est juste, équitable, conforme à la *Loi* et doit limiter sa collecte à seulement ce qui est nécessaire dans l'accomplissement de ses responsabilités.

4. <u>Mesures de sécurité</u>

Le Conseil s'assure que les renseignements personnels qui lui sont confiés sont protégés contre tout accès, utilisation et divulgation non autorisés ou à d'autres fins que pour lesquelles ils ont été recueillis et contre toute destruction involontaire, au moyen de mesures de sécurité correspondant à leur degré de sensibilité.

5. <u>Limitation de l'utilisation, de la conservation et de la divulgation</u>

Le Conseil utilise, conserve ou divulgue les renseignements personnels qu'aux fins pour lesquelles ils ont été obtenus ou recueillis à moins que la personne concernée y consente ou que la *Loi* le permette ou l'exige.

Le Conseil conserve les renseignements personnels en se conformant à son programme de conservation des registres.

6. Exactitude

Le Conseil s'assure que les renseignements personnels qu'il utilise ou qui sont versés dans ses registres sont exacts, complets et à jour afin de satisfaire aux dispositions de la *Loi* relativement à leur collecte, utilisation, divulgation et conservation.



CONSEIL

Politique nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 5 de 5

7. <u>Ouverture et transparence</u>

Le Conseil met à la disposition du public des renseignements sur ses politiques et procédures quant à la gestion des renseignements personnels.

8. Accès et rectification

Le Conseil reconnaît à tout particulier concerné le droit d'avoir accès aux renseignements personnels qui le concernent et de les consulter conformément aux lois régissant la protection de la vie privée, sous réserve d'exceptions obligatoires ou discrétionnaires. Celui-ci peut contester l'exactitude et l'intégralité de ces renseignements et y faire apporter des rectifications s'ils sont erronés ou incomplets ou faire verser une déclaration de désaccord au dossier.

Celui-ci peut également exiger que toute personne ou entité à qui l'accès à ces renseignements personnels aura été accordé au cours de l'année qui précède la rectification ou la déclaration de désaccord soit informée de la rectification apportée ou du versement de la déclaration de désaccord.

9. Respect des principes

Un particulier peut porter plainte auprès de la direction de l'éducation ou de son délégué ou de sa déléguée sur le non-respect des principes énoncés dans la présente politique et des directives administratives afférentes.

RÉFÉRENCES

la Loi sur l'éducation

la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé les directives sur les Dossiers scolaires de l'Ontario.

Cette politique abroge la politique 1,09 sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée adoptée le 25 février 1991 par le CEFCUT, prédécesseur du Conseil.

ANNEXE B

POLITIQUE 1,09 – L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Politique sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée		
GÉNÉRALITÉS	Au 4 ^e paragraphe : Changer les termes : «entre elle et lui» et mettre plutôt «entre les deux».	
	▶ 1 ^{er} paragraphe et 3 ^e ligne : Je suggère que «auquel» soit remplacé par «à laquelle», car s'il s'agit de la Loi.	
DÉLÉGATION DE POUVOIR		
DÉFINITIONS		
Renseignements généraux		
Renseignements personnels		
PRINCIPES GÉNÉRAUX		
RENSEI GNEMENTS GÉNÉRAUX		
RENSEI GNEMENTS PERSONNELS	 2^e paragraphe et 2^e ligne : Je suggère que «et de respecter toutes les lois auquel il est assujetti» soit remplacé par « et à respecter toutes les lois auxquelles il est assujetti», car s'il s'agit des Lois. 	
Raison d'être	▶ 2 ^e paragraphe et 2 ^e 3 ^e lignes : Je suggère que «La gestion des renseignements personnels recueillis par le Conseil à ces fins est conforme aux dispositions de la Loi sur l'éducation, de la Loi sur l'accès à l'information municipale et à la protection de la vie privée et» soit remplacé par : «La gestion des renseignements personnels recueills par le Conseil à ces fins est conforme aux dispositions de la Loi, de la Loi sur l'éducation et». En effet dans ce souci	

	d'alléger le texte, la Loi a déjà été définie à la
	section GÉNÉRALITÉS. La répétition n'est donc
	plus nécessaire ici.
Principes directeurs	
Dáta main ation de Gior	N. A.G., als. Garillian I. annual I.
Détermination des fins	Afin de faciliter la compréhension de ce paragraphe, je suggère l'une des 2 formes suivantes :
	Forme #1: «Le conseil détermine les fins pour lesquelles il recueille des renseignements
	personnels ou tout autre renseignement exigé
	par la Loi. Il en avise les particuliers concernés
	avant ou au moment de la collecte».
	Forme #2 : «Le conseil détermine, avant ou au moment de la collecte, les fins pour lesquelles il recueille les renseignements personnels ou tout autre renseignement exigé par la Loi et en avise les particuliers concernés.
Consentement	▶ Je suggère que le type de «consentement» soit clarifié. S'agit-il d'un consentement verbal? Écrit? Ou les 2 sont valables? Un consentement
	verbal non enregistré peut-être remis en cause à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait donc bien de clarifier.
Limitation de la collecte	à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait
Limitation de la collecte Mesures de sécurité	à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait
	à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait
Mesures de sécurité	à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait
Mesures de sécurité Limitation de l'utilisation, de	à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait
Mesures de sécurité Limitation de l'utilisation, de la conservation et de la	à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait
Mesures de sécurité Limitation de l'utilisation, de la conservation et de la divulgation	à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait
Mesures de sécurité Limitation de l'utilisation, de la conservation et de la divulgation Exactitude	à tout moment par celui qui l'a fait. Il serait

Respect des principes	
Directives admin 1,09-accès à l'infirmation et la protection de la vie privée	
GÉNÉRALITÉS	
DÉFINITIONS	
Renseignements personnels	
Renseignements	
confidentiels	
Répertoire des banques de	
renseignements personnels	
Demande d'accès à	À la dernière phrase, je suggère que : « sur le
l'information	site du Conseil (voir Annexe A)» soit remplacé
	par ««sur le site Web du Conseil (voir Annexe A)»
Appel	
Atteinte à la vie privée	
RESPONSABILITÉS	
VIGILANCE À L'EXTÉRIEUR	▶ 3 ^e paragraphe et 3e ligne : Je suggère que : «
DES LOCAUX DU CONSEIL	ou d'un réseau privé virtuel tel que le site du
	Conseil» soit remplacé par « ou d'un réseau privé virtuel que le site Web du Conseil».
	prive virtuel que le ente mez du conceimiz
Appareils technologiques et	Paragraphe 1.1:
dispositifs mobiles ou sans fil	À moins que cela ne soit déjà compris dans les
111	appareils mobiles, je suggère d'ajouter à la liste :
	tablettes électroniques».
Ordinateurs et ordinateurs	
portables	
Usage d'ordinateurs publics	

Usage du répondeur	
Nuages informatiques	
EN CAS DE PERTE OU DE VOL	
D'ÉQUI PEMENT	
MESURES À PRENDRE PAR	
LES SERVICES	
INFORMATIQUES	
LISTE DES ACCÈS	



CONSEIL

ANNEXE C

Directives administratives nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Approuvées le 26 septembre 2009 Révisées le 27 janvier 2011 Révisées le 24 janvier 2013 Prochaine révision en 2014-2015

Page 1 de 10

TABLE DES MATIÈRES

Les présentes directives administratives comprennent les sections suivantes :

Α.	Généralités	page 1
	Définitions	
C.	Responsabilités	page 2
	Vigilance à l'extérieur des locaux du Conseil	
E.	En cas de perte ou de vol d'équipement	page 7
	Mesures à prendre par les Services informatiques	
G.	Liste des accès	page 8
For	mulaire de demande	page 9

A. GÉNÉRALITÉS

Les présentes directives administratives donnent les grandes lignes à suivre quant à la mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* (appelée la *Loi* ci-après pour alléger le texte) et les responsabilités du Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) à cet égard. Ces directives ont pour but de mettre à la disposition du public tous les renseignements généraux et personnels auxquels il a droit, qui sont sous la garde ou le contrôle du Conseil, tout en protégeant la vie privée des particuliers dont le Conseil détient des renseignements personnels.

Le Conseil a la responsabilité de protéger la confidentialité des renseignements personnels qu'il détient sur les particuliers, les élèves qui fréquentent ses écoles, les parents, tuteurs ou tutrices, les membres des conseils d'école, l'ensemble de son personnel. Il doit également s'assurer que les registres, actifs ou inactifs, sous format papier, électronique ou autre, qui contiennent des renseignements personnels sont en sécurité et protégés de toute utilisation, divulgation et destruction non autorisées par la *Loi* en prenant toutes les précautions nécessaires.

B. DÉFINITIONS

1. Renseignements personnels

Les renseignements personnels sont des renseignements consignés qui ont trait à un particulier grâce auxquels il peut être identifié (exemples : son âge, son état matrimonial ou familial, son adresse ou son numéro de téléphone à domicile, son adresse électronique personnelle, des renseignements sur ses antécédents médicaux ou professionnels, etc.).

2. Renseignements confidentiels

Les renseignements confidentiels sont des renseignements obtenus ou confiés en confidence, c'est-à-dire qui ne relèvent pas du domaine public, et qui s'adressent à un nombre restreint



CONSEIL

Directives administratives nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 2 de 10

de personnes qui ont besoin d'y avoir accès (exemples : les rapports présentés au Conseil en séance à huis clos, des renseignements d'ordre financier, commercial ou technique d'une institution qui ont une valeur pécuniaire, les avis juridiques, etc.).

3. Répertoire des banques de renseignements personnels

Le répertoire de banques de renseignements personnels dresse la liste des renseignements généraux et personnels détenus par le Conseil et ses écoles. Ce répertoire est mis à la disposition du public aux fins d'examen conformément à la *Loi* et donne un aperçu des services et programmes dispensés dans les écoles et les bureaux administratifs du Conseil, fournit le genre de renseignements qu'ils détiennent et des instructions sur comment faire une demande d'accès à l'information.

4. Demande d'accès à l'information

Une demande d'accès à l'information est une demande formelle en vertu de la *Loi* dans le but d'obtenir l'accès à des renseignements généraux ou personnels d'une institution (ici présent le Conseil) ou encore dans le but éventuel d'obtenir des rectifications aux renseignements personnels ou d'inclure une déclaration de désaccord au dossier détenu par le Conseil sur le particulier qui en fait la demande. Un formulaire créé à cet effet est disponible sur le site du Conseil (voir Annexe A).

5. Appel

Toute personne qui fait une demande d'accès à l'information en vertu de la *Loi* peut interjeter appel devant le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de toute décision prise par le Conseil concernant sa demande.

6. Atteinte à la vie privée

Une atteinte à la vie privée survient lorsqu'il y a une violation de confidentialité qui va à l'encontre de la *Loi* au sujet de particuliers qui peuvent être identifiés lors de la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation ou la destruction des renseignements personnels qui les concernent.

C. RESPONSABILITÉS

La personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, en concertation avec la direction de l'éducation, devra :

- répondre à toute demande formelle d'accès à des renseignements généraux et personnels en vertu de la Loi, donner suite aux plaintes concernant la vie privée conformément aux exigences de la Loi;
- défendre les décisions portées en appel;
- soumettre chaque année le rapport statistique au Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée;
- préparer à l'intention du public un répertoire des banques de renseignements personnels dont le Conseil a la garde ou le contrôle;
- veiller à ce que la collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation et la destruction



CONSEIL

Directives administratives nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 3 de 10

des renseignements personnels soient faites conformément à la *Loi* et aux politiques et directives administratives du Conseil qui s'y rapportent ainsi qu'aux normes qui ont été établies au sein du Conseil à cet égard;

- assurer la mise en œuvre de la politique en cas d'atteinte à la vie privée lors d'une violation de confidentialité;
- fournir un appui à l'ensemble du personnel sur toutes les questions d'accès à l'information et de protection de la vie privée et répondre à leurs questions.

Le personnel du Conseil doit :

- transmettre toute demande formelle d'accès à l'information faite en vertu de la *Loi* à la personne responsable de la coordination de la *Loi*;
- consulter cette dernière lors d'incertitude sur le bien-fondé de divulguer ou pas de l'information:
- fournir au public les renseignements généraux sur le Conseil et ses écoles lorsque cela est approprié;
- divulguer les renseignements personnels aux personnes concernées ou aux parents, tuteurs ou tutrices des élèves âgés de moins de 16 ans, conformément à la *Loi* et toute autre loi ou règlement applicable;
- respecter la politique sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée ainsi que l'ensemble des directives administratives et procédures s'y rapportant;
- suivre les dispositions de la Loi visant à respecter la vie privée des particuliers et suivre les procédures visant à préserver la confidentialité des renseignements personnels qui les concernent :
 - ➤ En informant les personnes concernées de l'autorité légale permettant la collecte des renseignements personnels qui les concernent, de l'usage qui en sera fait et du nom de la personne à qui elles peuvent s'adresser si elles ont des questions sur cette collecte, utilisation ou divulgation.
 - ➤ En veillant à ce que tous les formulaires recueillant ou divulguant des renseignements personnels soient revus par la personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée.
 - ➤ En veillant à ce que les renseignements personnels recueillis soient conservés au minimum un an.
 - ➤ En veillant à la protection de la confidentialité des renseignements personnels concernant les élèves qui fréquentent les écoles du Conseil, l'ensemble du personnel du Conseil, les parents, tuteurs ou tutrices des élèves, les membres des conseils d'école et les particuliers qui transigent avec le Conseil en prenant toutes les mesures de sécurité nécessaires (rangement sous clé, etc.). La confidentialité de ces renseignements doit être maintenue en tout temps par toutes les personnes qui ont accès à ceux-ci. Seuls les membres du personnel qui ont expressément besoin des renseignements personnels dans l'exercice de leurs tâches ont accès à ceux-ci.



CONSEIL

Directives administratives nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 4 de 10

- > En respectant le droit des particuliers à :
 - avoir accès aux renseignements personnels qui les concernent ainsi qu'à des copies de ceux-ci dans les délais prescrits par la *Loi*, et ce, sous réserve d'exceptions limitées;
 - demander le retrait, la rectification des renseignements personnels qui les concernent s'ils sont erronés ou incomplets ou l'inclusion d'une déclaration de désaccord; et
 - déposer une plainte par rapport à la protection de leur vie privée.
- ➤ En signant le formulaire d'engagement sur le respect de la confidentialité des renseignements personnels et en faisant signer ledit formulaire aux tierces personnes et aux fournisseurs externes avec lesquels des renseignements personnels sont partagés.
- ➤ En communiquant avec la personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée lorsqu'un programme ou un service impliquant la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels est proposé ou revu.

D. VIGILANCE À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DU CONSEIL

L'évolution rapide de la technologie a grandement changé la façon dont le milieu du travail fonctionne. Le Conseil fournit de l'équipement à la fine pointe aux membres élus et aux membres de son personnel afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches où qu'ils soient, et ce, selon leurs besoins par rapport à leurs responsabilités. Cette technologie, mise à leur disposition, leur permet d'avoir accès à des renseignements et documents par divers moyens. L'usage de la technologie a des répercussions importantes sur la façon dont les documents sont traités et sur la façon dont les renseignements personnels ou confidentiels sont recueillis, utilisés, conservés et communiqués.

Bien que cette technologie soit fort utile, il peut s'ensuivre un risque sur le respect de la confidentialité des renseignements reçus et transmis. Pour cette raison, le Conseil compte sur les membres élus et son personnel pour prendre toutes les précautions nécessaires afin de protéger les renseignements personnels ou confidentiels et d'éviter toute perte ou tout vol, quel que soit l'endroit où ils sont. À l'extérieur des locaux du Conseil et des écoles, il importe que tous et toutes fassent davantage preuve de vigilance lorsqu'ils prennent connaissance, se servent ou communiquent de tels renseignements sous format papier ou par l'entremise de la technologie mise à leur disposition. Ces renseignements doivent être gardés à l'abri de tout regard indiscret en tout temps et ne doivent jamais être laissés sans surveillance, à moins d'être mis en sécurité sous clé.

Le Conseil privilégie l'accès de données contenant des renseignements personnels ou confidentiels par l'entremise de téléconnexion protégée et sécuritaire ou d'un réseau privé virtuel tel que le site du Conseil plutôt que le transport des données avec soi au moyen de documents papier, de cédéroms ou de clés USB.



CONSEIL

Directives administratives nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 5 de 10

La sortie de renseignements personnels ou confidentiels ou leur accès à l'extérieur du lieu de travail régulier, quel que soit leur format (papier ou électronique), doit être limité au minimum et uniquement lorsque cela est nécessaire. Dans la mesure du possible, seulement des copies doivent être emportées et les originaux doivent rester au Conseil ou à l'école.

Les documents, sous format papier contenant de tels renseignements, ne doivent jamais être jetés dans une poubelle, un bac de recyclage ou être réutilisés comme papier pour l'imprimante, le photocopieur ou le télécopieur.

1.0 Appareils technologiques et dispositifs mobiles ou sans fil

- 1.1 Les appareils technologiques comprennent les ordinateurs, les télécopieurs, les numériseurs. Les dispositifs mobiles ou sans fil comprennent les ordinateurs portables, tous les appareils mobiles, les clés USB et les téléphones cellulaires ou intelligents.
- 1.2 Tout appareil technologique et dispositif mobile ou sans fil, ayant accès à des renseignements personnels ou confidentiels, doivent être sécurisés en tout temps contre l'accès non autorisé et avoir un mot de passe sécuritaire, dépendant de la configuration de l'appareil. Il importe de ne pas utiliser des mots de passe prévisibles comme la date de naissance, le nom de la conjointe ou du conjoint, etc. Le mot de passe doit être mémorisé et changé régulièrement et ne doit pas être partagé avec qui que ce soit. Il importe de ne jamais utiliser la fonction « Mémoriser mon mot de passe » quel que soit le système ou le site Web utilisé.
- 1.3 Il importe d'être vigilants lors de la transmission de tels renseignements par courriel ou autre mode de communication, en raison de leur vulnérabilité, afin d'en assurer la sécurité (par exemple, en vérifiant qu'il s'agit du bon destinataire, en indiquant qu'il s'agit de renseignements de nature confidentielle et au besoin en indiguant que ces documents ne doivent pas être retransmis ou reproduits sans permission). Il est recommandé d'échanger de préférence de tels renseignements au moyen des bases de données du Conseil ou de dossiers partagés sécurisés. Il est également recommandé d'éviter de transmettre de tels renseignements par télécopieur, à moins de ne pouvoir faire autrement et d'avoir pris les précautions ci-dessus mentionnées. La transmission par courriel de renseignements personnels <u>de nature délicate</u> (exemples : évaluation psychologique d'un élève ou rapport sur le renvoi d'un élève ou le congédiement d'un membre du personnel) est à éviter lorsque cela est possible. Il est recommandé de joindre au courriel un document contenant de tels renseignements en le protégeant d'un mot de passe plutôt que de le mettre directement dans l'objet ou le message du courriel.
- 1.4 L'usage d'appareils technologiques, dotés du courrier électronique ou de dispositifs mobiles ou sans fil, tels que les téléphones cellulaires ou intelligents, pour consulter ou échanger sur des renseignements personnels ou confidentiels, doit être évité dans les aires publiques ou ouvertes ou lors de déplacements en transport en commun, que ce soit en autobus, en métro, en train ou en avion où il existe un risque élevé d'atteinte à la vie privée. Lors de l'usage de ces appareils, il importe de s'assurer que de tels renseignements sont à l'abri de tout regard indiscret et que la conversation ne puisse être entendue autour.



CONSEIL

Directives administratives nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 6 de 10

- 1.5 Les renseignements personnels transmis doivent, autant que possible, être anonymisés en utilisant des termes voilés, les initiales de la personne, un symbole ou un code l'identifiant plutôt que le nom au complet afin de préserver l'anonymat de la personne à laquelle les renseignements personnels se rapportent.
- 1.6 Aucun ordinateur portable, appareil mobile ou sans fil ou document papier contenant de tels renseignements ne doit rester sans surveillance dans un véhicule. Dans la mesure du possible, ils doivent être emportés avec soi. S'il n'y a pas moyen de faire autrement et que le véhicule utilisé n'est pas muni d'un coffre, les renseignements personnels ou confidentiels ou les appareils détenant de tels renseignements doivent être entreposés de manière à être hors de la vue des passants et sous clé.
- 1.7 Seuls des cédéroms et des clés USB sécurisés (avec mot de passe ou cryptés par les Services informatiques) doivent être utilisés ou emportés à l'extérieur des locaux du Conseil s'ils contiennent des renseignements personnels de nature délicate. Ils ne doivent pas être laissés sans surveillance. Ils doivent être mis en sécurité sous clé lorsqu'ils ne sont pas en usage. Une fois le travail terminé, il est recommandé d'effacer les renseignements personnels ou confidentiels des cédéroms ou des clés USB après les avoir enregistrés sur le réseau.

2.0 Ordinateurs et ordinateurs portables

- Avant d'emporter un ordinateur portable du Conseil, dont le disque dur détient des données personnelles, il importe de faire une sauvegarde de ces données sur le réseau (dans un répertoire où l'accès est restreint aux personnes autorisées), dans l'éventualité que l'appareil soit perdu ou volé et qu'il faille informer les personnes dont les renseignements personnels ont été perdus ou volés.
- 2.2. Les documents contenant des renseignements personnels ou confidentiels ne doivent pas être enregistrés sur le disque dur d'un ordinateur ou d'un ordinateur portable personnel si l'usage de celui-ci est partagé avec d'autres membres de la famille.
- 2.3 L'utilisation de techniques de cryptage récentes est recommandée pour réduire le risque d'interception lors de l'usage d'un routeur sans fil à domicile (exemple : le système d'accès protégé Wi-Fi, WPA ou WPA2).

3.0 Usage d'ordinateurs publics

- 3.1 Lors de l'usage d'un ordinateur public, il importe d'utiliser celui d'un établissement fiable (exemple, une bibliothèque municipale). La sécurité des communications sur Internet dépend de la fiabilité de l'ordinateur utilisé.
- 3.2 Lors d'opérations nécessitant un accès sécurisé, il importe de ne pas oublier de fermer la session de travail une fois terminé et de sortir de l'environnement de travail Citrix et Outlook Web. La mémoire cache du navigateur doit si possible être vidée et l'historique de navigation doit être supprimé.
- 3.3 Seuls des fichiers Internet provenant de sources sûres doivent être téléchargés. S'il y a un doute quelconque sur ces fichiers, les télécharger sur un disque séparé tel qu'un cédérom ou une clé USB afin d'être analysés à l'aide d'un détecteur de virus.



CONSEIL

Directives administratives nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 7 de 10

4.0 Usage du répondeur

Si, lors d'un appel téléphonique de nature personnelle ou confidentielle, la personne qui fait l'appel tombe sur un répondeur, il importe de ne pas laisser un message détaillé, mais de simplement demander à la personne de rappeler.

5.0 Nuages informatiques

L'utilisation de nuages informatiques, pour entreposer des documents contenant des renseignements personnels, est interdite.

E. EN CAS DE PERTE OU DE VOL D'ÉQUI PEMENT

- 1.0 Il importe de signaler immédiatement aux Services informatiques et à votre superviseure ou superviseur immédiat (le cas échéant) la perte ou le vol de tous ces types d'appareils, qu'il s'agisse d'ordinateurs portables, de dispositifs mobiles ou sans fil afin de minimiser le risque que des renseignements personnels ou confidentiels soient compromis.
- 1.1 Lors du signalement de la perte ou du vol d'ordinateurs portables ou d'appareils mobiles ou sans fil appartenant au Conseil, les Services informatiques peuvent procéder immédiatement à l'élimination des données à distance pour les appareils Apple et les BlackBerry.
- 1.2 La détentrice ou le détenteur d'appareils mobiles ou sans fil doit programmer ceux-ci de manière à ce que les données qu'ils contiennent soient effacées après la dixième tentative infructueuse de l'entrée du mot de passe afin de bloquer l'accès non autorisé aux données. Elle ou il doit aussi signaler aux Services informatiques la perte ou le vol de l'équipement prêté par le Conseil dans les plus brefs délais.

F. MESURES À PRENDRE PAR LES SERVICES INFORMATIQUES

- 1.0 Tous les portables et les tablettes électroniques doivent être identifiés de façon discrète et permanente comme appartenant au Conseil avec ses coordonnées afin qu'en cas de perte ou de vol, ils puissent être retournés au Conseil.
- 1.1 Les dispositifs mobiles ou sans fil, les ordinateurs portables contenant des renseignements personnels ou confidentiels, en attente de retrait, doivent être conservés de façon sécuritaire. Ils doivent donc être mis dans un endroit qui ferme à clé ou au minimum, dans un endroit où l'accès est limité et contrôlé.
- 1.2 Les renseignements personnels ou confidentiels sauvegardés sur tout équipement excédentaire tel que des ordinateurs portables, des appareils portatifs, électroniques ou sans fil (téléphones cellulaires ou intelligents, tablettes électroniques, etc.) ou encore sur des supports de stockage doivent toujours être détruits ou complètement effacés et épurés avant que le Conseil s'en débarrasse, de sorte qu'il soit impossible de récupérer par la suite les données. Il importe de s'assurer de ne pas compromettre la



CONSEIL

Directives administratives nº 1,09

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Page 8 de 10

vie privée d'une personne avant que le Conseil se défasse de ces appareils. Entre autres, les fichiers devront être supprimés ainsi que ceux qui se trouvent dans la corbeille. Le disque dur devra être reformaté.

G. LISTE DES ACCÈS

Le Conseil tient une liste à jour des accès accordés aux différents groupes d'employés. Ces accès sont accordés en tenant compte des responsabilités qui incombent aux membres du personnel afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches.

Réf.: politique et directives administratives 1,15 sur l'atteinte à la vie privée



FORMULAIRE DE DEMANDE

En vertu de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée

Note: Veuillez transmettre votre demande à Martine Pioffet, coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, soit par courriel: <u>pioffetm@csviamonde.ca</u>, par télécopieur au 416 397-2047 ou par la poste à l'adresse 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5, accompagnée du paiement des frais de dossier de 5 \$.

	nents personnels sur soi	Nom de l'institution à laquelle la demande est présentée :	
Rectification de renseig	nements personnels sur soi		
		ersonnels sur soi ou de rectification de ceux-ci :	
Nom de famille figurant da	ns les documents :	ne que ci-dessous ou :	
\square M. \square M ^{me} \square M ^{lle}	Nom de famille :		
Prénom :		Second prénom :	
Adresse : (Rue/numéro d'a	ppartement/C.P./R.R.):		
		Province :	
Code postal :			
Numéro de téléphone (jour)):	Numéro de téléphone (soir) :	
Description détaillée des documents ou des renseignements personnels demandés ou des renseignements personnels à rectifier. (Si vous présentez une demande d'accès à des renseignements personnels vous concernant ou de rectification de ceux-ci, veuillez indiquer la banque de renseignements personnels ou le document contenant ces renseignements, si vous le savez.)			
Remarque : Si vous présentez une demande de rectification de renseignements personnels, veuillez indiquer la rectification demandée et, s'il y a lieu, annexer les documents à l'appui. Si la rectification n'est pas effectuée, vous en serez avisé ou avisée et vous pourrez exiger qu'une déclaration de désaccord soit annexée aux renseignements personnels vous concernant.			
Mode préféré d'accès	Consulter l'original		
aux documents :	Recevoir une copie	Signature Date	
À l'usage exclusif du Co	nseil		
Date de réception :	Numéro de la demande :	Remarque :	

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* et seront utilisés pour donner suite à votre demande. Si vous avez des questions sur cette collecte, veuillez les adresser au coordonnateur ou à la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée au 416 614-5893.



RAPPORT N° 7 (2016-2017) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 24 mars 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu une réunion le 7 mars 2017 de 17 h 30 à 18 h 20 dans la salle du Conseil et par audioconférence sous la présidence de conseiller Guérin.

Membres présents :

dans la salle du Conseil :

M. François Guérin, vice-président du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)

M^{me} Claire McDonald, représentante de La Clé d'La Baie

M^{me} Françoise Pelletier, représentante d'Autisme Ontario, Metro Toronto Chapter (**coprésidente du comité**)

M^{me} Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

Par audioconférence :

M. Ali Liénaux, directeur général adjoint représentant le Centre francophone M^{me} Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences

Membres absentes:

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto M^{me} France Vaillancourt, représentante du Centre de santé communautaire pour la région de Hamilton/Niagara

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves M^{me} Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

Votre comité vous informe :

 Qu'il a reçu une présentation sur le processus de douance au cours de laquelle les diverses étapes du processus ont été abordées. Il a été souligné que les principales méthodes d'évaluation et d'identification

incluent : i) La référence par les enseignantes et les enseignants; ii) la référence des parents ou des tuteurs et tutrices; iii) la référence des pairs; iv) l'autoréférence; v) l'identification par les psychologues.

3. Que la **prochaine réunion** a été fixée pour le 11 avril 2017 de 17 h 30 à 19 h 30 au siège social de Toronto. La participation aux réunions est toujours possible par moyens électroniques.

Le budget EED 2017-2018 et les services policiers sont parmi les points qui seront à l'ordre du jour de cette réunion.

Pour accéder à la documentation de l'ordre du jour de la réunion, vous pouvez cliquer sur le lien :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj _7_mars_2017.pdf

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport nº 7 du CCED (2016-2017) soit reçu.

Le surintendant de l'éducation Le coprésident du comité par intérim,

Michel Laverdière François Guérin



Le 24 mars 2017

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet: Recherche-Action SCDSEO

ANTÉCÉDENTS

Le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) est un sondage anonyme mené auprès des élèves ontariens de la 7e à la 12e année. Il est effectué à tous les deux ans depuis 1977.

SITUATION ACTUELLE

Le présent sondage a comme objectif de relever les tendances démographiques en matière d'usage du tabac, de consommation d'alcool et d'autres drogues, de santé mentale, de santé physique, d'intimidation, de jeux de hasard et d'argent et d'autres comportements à risque chez les élèves. Il vise également à repérer les facteurs de risque et de protection.

Le sondage vise les élèves de cinq écoles secondaires du Conseil :

- Jeunes sans frontières
- Gaétan-Gervais
- Toronto Ouest
- Collège français
- Etienne-Brûlé

Ce sondage sera effectué en avril ou mai 2017. Un représentant du CAMH en fera l'administration dans les écoles choisies par l'entremise d'un questionnaire qui sera remis aux élèves. La direction ciblera, par année d'étude, un groupe-classe pour participer à l'enquête.

Les résultats du sondage seront présentés dans deux rapports détaillés, l'un portant sur la consommation de drogues et l'autre, sur le bien-être mental et physique. Certains résultats seront publiés dans *Études démographiques*, un cyberbulletin de CAMH présentant les points saillants du sondage concernant la population de l'Ontario. Le bulletin sera distribué aux professionnels de la santé et aux écoles.

La participation au sondage est faite de façon optionnelle et les réponses resteront confidentielles. Le consentement parental est obligatoire.



IMPLICATION FINANCIÈRE

Aucune implication financière pour le Conseil.

IL EST RECOMMANDÉ:

QUE le rapport en date du 24 mars 2017 sur la proposition « *Recherche-Action SCDSEO* » soit reçu.

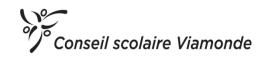
QUE le projet de recherche soit approuvé.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation, Sylvain Landriault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation, Martin Bertrand



PROJET DE RECHERCHE-ACTION MENÉE AU SEIN DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Instructions:

- 1. La direction d'école ou la surintendance de l'éducation doit s'assurer que le formulaire est rempli.

	te au Conseil.		
Scarres sans ironicies	née d'études	Nombre d'élèves	
Gaetan-Gervais 7 a	à 12 ^e année	1 classe par année d'étude	
Toronto Ouest			
Collège français			
Etienne-Brûlé			
RESPONSABLE DE LA RECHERCHE			
Nom	Copie du projet	recherche-action annexée	
Angela Boak	⊠ oui ☐ no	n	
Adresse	N° de téléphone		
33 Russell Street, Room T408	416-535-8501	ext. 36711	
Toronto, ON M5S 2S1			
Adresse électronique	Organisme Institute for M	ental Health Deliev Decemb	
angela.boak@camh.ca		ental Health Policy Research iction and Mental Health (CAMH)	
	Centre for Addi	ction and Mental Health (CAMIT)	
DESCRIPTION			
Le Sondage sur la consommation de drogu	les et la santé des élèves de	Date (a-m-j)	
l'Ontario (SCDSEO) est un sondage anony		Avril et mai 2017	
auprès des élèves ontariens de la 7e à la 1			
qui se fait régulièrement dans les écoles de			
Canada. C'est aussi l'une des études du ge			
monde. Le sondage est effectué tous les deux ans depuis 1977 dans le			
but de relever les tendances démographiques en matière d'usage du			
tabac, de consommation d'alcool et d'autres drogues, de santé mentale,			
de santé physique, d'intimidation, de jeux de hasard et d'argent et d'autres comportements à risque chez les élèves. Il vise également à			
repérer les facteurs de risque et de protect			
reperer les racteurs de risque et de protection.			
AUTORISATION			
Formulaire de permission pour le parent, tute	eur, tutrice ou de l'élève adulte	⊠ oui ☐ non	
Copie des questionnaires ⊠ oui ☐ non			
Recherche-action présentée au personnel	oui 🛛 non au conseil	d'école □ oui □ non	
Méthode de sélection des élèves ⊠ oui	non		
Renseignements sur la confidentialité 🛛 o	ui 🗌 non		
RECOMMANDATION – EN FAVEUR			
RECOMMANDATION - EN PAVEOR			
De la direction d'école ☐ oui ☐ non			

Distribution : Original - Surintendance de l'éducation

Copie - Direction de l'école

SIGNATURES

Date de la demande (a-m-j)	Signature de la personne responsable de la recherche
Date de la demande (a-m-j)	Signature de la direction d'école
Date de l'approbation (a-m-j)	Signature de la surintendance de l'éducation

Distribution : Original - Surintendance de l'éducation Copie - Direction de l'école

P06 Recherche-action menée au sein du Conseil 3130-140.doc (Rév. 2011-02)



Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ostario

Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario de 2017

Résumé du sondage

<u>Objet</u>: Le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO) est un sondage anonyme transversal répété mené auprès des élèves ontariens de la 7^e à la 12^e année. Il s'agit de l'étude qui se fait régulièrement dans les écoles depuis le plus longtemps au Canada. C'est aussi l'une des études du genre les plus anciennes au monde. Le sondage est effectué tous les deux ans depuis 1977 dans le but de relever les tendances démographiques en matière d'usage du tabac, de consommation d'alcool et d'autres drogues, de santé mentale, de santé physique, d'intimidation, de jeux de hasard et d'argent et d'autres comportements à risque chez les élèves. Il vise également à repérer les facteurs de risque et de protection.

Échantillonnage: Ce sondage cible les élèves de la 7^e à la 12^e année inscrits dans des écoles à financement public de l'Ontario. Le SCDSEO emploie un plan d'échantillonnage en grappes à deux niveaux (école, classe) et stratifié (par région et type d'école). Le sondage de 2017 ciblera environ 11 500 élèves de la 7^e à la 12^e année provenant d'environ 225 écoles de la province. On se servira de la base de données du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour choisir des écoles au hasard dans chaque région. La probabilité sera proportionnelle à la taille de la région. Si une école ne peut participer au sondage, on choisira au hasard une école de remplacement dans la même région. Dans chaque école élémentaire ou de cycle intermédiaire, on choisira au hasard une classe de 7^e année et une classe de 8^e année. Dans chaque école secondaire, quatre classes seront choisies au hasard, représentant chaque année d'études de la 9^e à la 12^e année.

Méthode: Après avoir obtenu l'approbation du Conseil d'éthique de la recherche de CAMH, nous demanderons tout d'abord à la directrice ou au directeur de l'éducation de chaque conseil scolaire de nous autoriser à mener le sondage auprès des élèves. Cette autorisation peut dépendre de l'approbation donnée par le comité d'examen de la recherche du conseil scolaire. Une fois que le conseil scolaire aura donné son approbation, le personnel de l'Institut de recherche sociale (IRS) de l'Université York, qui effectue le sondage au nom de CAMH, enverra à chaque directrice et directeur d'école une invitation officielle et une trousse. On demandera aux écoles ayant donné leur approbation de fournir une liste des classes, groupées selon l'année d'études, à partir de laquelle une sélection sera faite au hasard par l'IRS. Le personnel enseignant distribuera des formulaires de consentement aux élèves qui, à leur tour, demanderont la signature d'un parent ou tuteur. Seuls les élèves ayant remis le formulaire de consentement des parents/de l'élève dûment signé peuvent participer au sondage. Le sondage sera administré en classe par le personnel de l'IRS. On informera les élèves que leur participation est volontaire et anonyme et qu'ils peuvent cesser de remplir le sondage en tout temps et pour quelque raison que ce soit. Les élèves inscrivent leurs réponses directement sur le questionnaire et on leur demande de *ne pas* y inscrire leur nom. Ce sondage anonyme, à remplir soi-même, est administré au cours d'une période de classe; il faut de 30 à 40 minutes pour le remplir. Le sondage sera mené dans les écoles de la province entre octobre 2016 et mai 2017.

<u>Contenu</u>: Le SCDSEO porte sur l'usage du tabac, la consommation d'alcool et d'autres drogues ainsi que diverses questions liées à la santé mentale (p. ex., symptômes de dépression et d'anxiété), à la santé physique (p. ex., activité physique, obésité et blessures) et aux comportements à risque (p. ex., jeux de hasard et d'argent, intimidation, violence et activités illégales). Selon une évaluation de la lisibilité du questionnaire de 2017, on estime que celui-ci correspond au niveau de lecture de la 7^e année.

<u>Analyse des données</u>: Le plan d'échantillonnage exige des facteurs pondérés pour assurer la représentation exacte des élèves par rapport à la population étudiante de l'Ontario (environ un million d'élèves) de la 7^e à la 12^e année. Les données seront rectifiées pour tenir compte des caractéristiques du plan d'échantillonnage (p. ex., stratification, répartition en grappes). En plus de fournir des estimations pour 2017, le sondage examinera les tendances depuis 1977 pour l'échantillon total, ainsi que pour les sous-groupes des garçons, des filles, des années d'études et les sous-groupes régionaux.

<u>Résultats du sondage</u>: Les résultats du sondage seront présentés dans deux rapports détaillés, l'un portant sur la consommation de drogues et l'autre, sur le bien-être mental et physique. De plus, certains résultats seront publiés dans *Études démographiques*, un cyberbulletin de CAMH présentant les points saillants du sondage concernant la population de l'Ontario. Le bulletin sera distribué aux professionnels de la santé et aux écoles. CAMH et les bureaux de santé publique de l'Ontario utilisent les données du SCDSEO pour informer les organismes locaux et provinciaux des tendances de la consommation de drogues chez les adolescents et des indicateurs de santé physique et mentale, ainsi que pour suivre les objectifs établis en matière de santé. On peut consulter les rapports et les questionnaires du SCDSEO sur le site www.camh.ca/research/osduhs.







QUESTIONNAIRE 2017 À L'INTENTION DES ÉLÈVES DE L'ONTARIO

(7e et 8e année)

CECI N'EST PAS UN EXAMEN. Ces questions concernent ce que les élèves comme toi savent et pensent de l'alcool et des autres drogues (par example, le tabac, le cannabis, et les médicaments), ainsi que ton attitude concernant l'usage de l'alcool et des autres drogues. **Toutefois, nous ne présumons pas que les élèves qui répondent au sondage ont déjà fait usage d'alcool ou d'autres drogues.** Les questions se rapportent également à ta santé en général et à tes sentiments.

N'INSCRIS PAS TON NOM SUR LE QUESTIONNAIRE. Les renseignements que tu nous donnes doivent rester strictement confidentiels. Sois complètement honnête et exact dans tes réponses aux questions. Si tu ne veux pas répondre à une question, n'inscris rien. De plus, tu peux abandonner ce sondage à n'importe quel moment.

		CER À REMPLIR CE .E TU A COMMENCÉ.	QUESTIONNAIRE, INDIQUE LA DATE ET
 Heures	: Minutes	(Par exemple, 10:	05)
Jour	_/ Mois	2 0 Année	(Par exemple, 16 janv. 2017)
INSTR	UCTIONS	POUR REMPLIF	R LE QUESTIONNAIRE
répons	•	nvient le mieux et	t des questions. Choisis la indique ton choix dans l'une des
PAR EX	(EMPLE :		
-	-	suivants décrit le ères à l'école ?	e mieux la raison pour laquelle tu
2	es m'aideront à e je veux plus t		

Pour simplification, le masculin est utilisé dans ce questionnaire, à moins d'indication contraire, pour toute information se rapportant aux garçons et aux filles.

	remière série de questions se rapporte à tes cédents et ta vie scolaire.	A7.	Lesquels des personnes suivantes vivent avec toi dans ton foyer <u>principal</u> ? (COCHES TOUT CE QUI S'APPLIQUE.)
A1.	Quel âge as-tu ?		 a Ma mère de naissance b Ma belle-mère c Ma mère adoptive
	10		d Mon père de naissance e Mon beau-père f Mon père adoptif
	13		g
A2.	Es-tu né de sexe masculin ou féminin ?		j ☐ Frères et/ou demi-frères k ☐ Sœurs et/ou demi-soeurs l ☐ Autres
AZ.	_		
	1 Masculin 2 Féminin	A8.	Lequel des énoncés suivants décrit le mieux tes antécédents ? (Tu peux choisir plusieurs catégories.) Es-tu?
A3.	En quelle année scolaire es-tu inscrit ?		a Blanc (p. ex., Britannique, Français, Italien, Portugais, Ukrainien, Russe, Israélien) Chinois
	6 Geannée		c Sud-Asiatique (p. ex., Indien de l'Est,
	7		Pakistanais, Bengladais, Sri-lankais) d Noir (Africain, Caribéen, de l'Amérique du Nord)
	_		e Autochtone (membre d'une Première nation, Inuit, Métis, Indien sans statut)
			f Philippin
A4.	Depuis combien de temps vis-tu au Canada?		g Latino-Américain, Centraméricain, Sud- Américain (p. ex., Mexicain, Brésilien, Chilien,
	1 Doute ma vie		Guatémaltèque, Vénézuélien, Colombien,
	2 2 ans ou moins		Argentin, Salvadorien, de Costa Rica) h Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien,
	3 De 3 à 5 ans		Cambodgien, Indonésien, Malaisien, Laotien)
	4 De 6 à 10 ans 5 11 ans ou plus		i Asiatique de l'Ouest ou Arabe (p. ex., Égyptien,
	5 Li Li di Sou pius		Saoudien, Syrien, Iranien, Iraqi, Libanais, Afghan, Palestinien)
			j Coréen
A5.	Quelle langue parles-tu habituellement		k Japonais
	chez toi ?		Je ne sais pas/Incertain
	1 Anglais		
	2 Français	40-	
	 3 Anglais et français 4 Anglais, français, et une autre langue 	A8a.	Environ combien <u>d'heures par jour</u> passes-tu habituellement sur <u>des sites ou des applications de</u>
	5 Anglais et une autre langue		médias sociaux comme Instagram, Snapchat,
	6 Français et une autre langue		Twitter, Facebook, Ask.fm, soit pour y afficher quelque chose, soit pour voir ce qui est affiché?
	7 Autre(s) langue(s)		
			Moins d'une heure par jourEnviron une heure par jour
A6.	Ce n'est pas tout le monde qui habite avec les deux		3 Environ 2 heures par jour
	parents dans le même foyer. Certains passent une partie de leur temps dans un foyer, et l'autre partie		3 à 4 heures par jour
	de leur temps dans un autre foyer.		5 5 à 6 heures par jour 6 Au moins 7 heures par jour
	Choisis <u>l'un</u> des énoncés suivants qui décrit		7 J'utilise les médias sociaux, mais pas tous les
	le mieux ta situation à propos de ton foyer.		jours
	1		8 J'utilise Internet, mais je n'utilise pas les
	Je répartis mon temps entre deux foyers ou plus		médias sociaux

A9.	habituellement à l'école ? (Choisis <u>une</u> seule	A11.	Je me sens proche des gens de cette école.
	réponse.) 1		1
		A12.	Je sens que je fais partie de cette école.
A9a.	En moyenne, combien de temps consacres-tu à tes devoirs chaque semaine à l'extérieur de l'école? 1		1
	 5 ☐ Environ 5 à 6 heures par semaine 6 ☐ Environ 7 heures ou plus par semaine 	A13.	Supposons que l'échelle ci-dessous illustre ton école. En haut de l'échelle se trouvent les élèves les plus respectés et qui ont la meilleure réputation à l'école. Au bas de l'échelle se trouvent les élèves que personne ne respecte et qui sont exclus.
A9b.	Certaines personnes aiment beaucoup l'école, d'autres, non. Que penses-tu de l'école?		Coches la case qui indique où tu te situes sur cette échelle.
	J'aime beaucoup l'école J'aime assez l'école J'aime un peu l'école Je n'aime pas beaucoup l'école Je n'aime pas du tout l'école		10
A9c.	As-tu déjà été suspendu, expulsé ou exclu de l'école au cours de ta vie ? 1		04
A9d.	À l'école, jusqu'à quel point as-tu peur que quelqu'un te fasse du mal, te menace ou te prenne quelque chose? 1	A14.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> (c'est-à-dire les 20 derniers jours d'école), combien de jours d'école complets as-tu manqués ? (Écris «O» si tu n'en as pas manqué.) J'ai manqué jours d'école complets au cours des 4 dernières semaines.
ou er	les 3 questions suivantes, dis-nous si tu es d'accord désaccord avec les énoncés. Je me sens en sécurité à l'école.	A15.	En général, comment vas-tu à l'école ? (Choisis une seule réponse.) 1
	1		5 A pied 6 À bicyclette 7 En métro ou tramway 8 Autre

A20. Supposons que l'échelle ci-dessous illustre la société

canadienne. En haut de l'échelle se trouvent les

Les questions suivantes se rapportent à tes parents. Par « parents », « mère », ou « père », nous entendons les personnes que tu consideres comme tes parents. Ils

perso pourr	nnes que tu consideres comme tes parents. Ils aient être tes parents de naissance, parents adoptifs, c-parents, ou parents nourriciers.		personnes dans la « meilleure position ». Elles ont le plus d'argent, elles sont les mieux instruites et leurs emplois leur procurent le plus de respect. Au bas de l'échelle se trouvent les personnes dans la « pire position ». Elles ont le moins d'argent, sont peu instruites, n'ont pas d'emplois ou ont des emplois
A16.	Tes parents sont-ils nés au Canada?		que personne ne veut.
	 Deux parents (ou plus) sont nés au Canada Un parent est né au Canada Aucun parent n'est né au Canada 		Maintenant, pense à ta famille. Coche la case portant le numéro qui correspond le mieux, d'après toi, à la position de ta famille sur cette échelle.
A17.	Quel est le niveau d'éducation de ton père? 1	e	10 Meilleure position 09
A18.	Quel est le <u>niveau</u> d'éducation de ta mère ?		juestions suivantes se rapportent à la consommation d c, d'alcool et d'autres drogues.
	 Terminé ses études universitaires Assisté aux cours de l'université Terminé ses études collégiales 	Répo	nds à toutes les questions, même si tu n'as jamais yé ces drogues.
	Assisté aux cours du collège Terminé ses études secondaires Assisté aux cours de l'école secondaire N'a pas assisté aux cours de l'école secondaire secondaire	B1.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois as-tu fumé des <u>CIGARETTES</u> de tabac?
	 Je ne sais pas Je n'ai pas de mère 		 J'ai fumé quelques bouffées jusqu'à une cigarette entière au cours des 12 derniers mois J'ai fumé plus d'une cigarette, mais pas
A19.	À quelle fréquence parles-tu de tes problèmes ou de tes sentiments avec <u>au moins un</u> de tes parents ? 1		tous les jours 1 à 2 cigarettes par jour 3 à 5 cigarettes par jour 5 6 à 10 cigarettes par jour 11 à 15 cigarettes par jour 16 à 20 cigarettes par jour 21 à 29 cigarettes par jour Plus de 30 cigarettes par jour
	3 Quelquefois 4 Rarement 5 Jamais		 J'ai fumé, mais pas au cours des 12 derniers mois Jamais fumé de cigarette

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR ieux le B5. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien d

B2.	Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le nombre de cigarettes de tabac que tu as fumé <u>DE TA VIE</u> ?		Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois as-tu fait usage du drogue « <u>SPICE</u> » (également connu sous le nom de « K2 », « K3 », « Blaze », « Black Mamba », « legal weed », « fake pot», « IZMS ») ?	
	 Je n'ai jamais fumé de cigarettes de ma vie, même pas une bouffée De ma vie, j'ai déjà pris quelque bouffées de cigarette, ou j'en ai fumé une complètement Je n'ai fumé que 2 ou 3 cigarettes de ma vie J'ai fumé plus de 3 cigarettes, mais moins de 100 cigarettes de ma vie J'ai fumé 100 cigarettes ou plus de ma vie, mais rien au cours du dernier mois J'ai fumé 100 cigarettes ou plus de ma vie et quelques-unes au cours du dernier mois, mais pas tous les jours J'ai fumé 100 cigarettes de ma vie et au moins une cigarette tous les jours au cours du dernier mois 		1	
ВЗ.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois as-tu fait usage <u>D'ALCOOL</u> boissons fortes (rhum, whisky, etc.), vin, bière, coolers ?	D 0		
	01 J'ai pris une gorgée d'alcool pour essayer 02 Je n'en ai bu que lors d'événements spéciaux (par exemple, en vacances ou à un	B6.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu fait usage d'un MÉDICAMENT CONTRE LA TOUX OU LE RHUME comme Robitussin DM, Benylin DM (également connu sous le nom de « robos », « dex », « DXM », « sizzurp », « purple drank ») pour te geler ou	
	mariage) 03 Une fois par mois ou moins 04 2 ou 3 fois par mois 05 Une fois par semaine 06 2 ou 3 fois par semaine 07 4 ou 5 fois par semaine 08 Presque tous les jours - 6 ou 7 fois par semaine 09 J'ai bu de l'alcool, mais pas au cours des 12 derniers mois		avoir un buzz? 1	
	10 Jamais bu d'alcool		8 Jamais fait usage d'un médicament contre la toux/le rhume pour me geler	
c'est ι	es questions suivantes, si tu ne sais pas ce que une drogue ou si tu ne l'as jamais entendu parler, s <u>seulement</u> la case « ne sais pas ».			
B4.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois as-tu fait usage de <u>CANNABIS</u> (également connu sous le nom de marijuana, « weed », « pot », « herbe », haschisch, « hash », huile de hasch, etc.)?	В7.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois astu pris des <u>ADRÉNOCHROMES</u> (aussi connus sous le nom de « wagon wheels », « dreens ») ?	
	1		1	
	 J'ai déjà fait usage de cannabis, mais pas au cours des 12 derniers mois Jamais fait usage de cannabis Ne sais pas ce que c'est le cannabis 		 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois Jamais fait usage Ne sais pas ce que sont les adrénochromes 	

as-tu pris des PILULES POUR SUPPRIMER LA DOULEUR (comme Percocet, Percodan, Tylenol #3, Demerol, Dilaudid, OxyNeo, codéine) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin t'ait dit d'en prendre ? (Il ne s'agit pas des Tylenol, Advil, ou Aspirin ordinaires que tout le monde peut acheter dans une pharmacie.)		Les questions suivantes se rapportent à la consommation d'alcool. Par une « consommation » d'alcool, on entend un verre de vin, une bouteille de biere, un cooler, un petit verre de liqueur, ou un autre type de boisson alcoolisée. Réponds à toutes les questions, même si tu n'as jamais essayé de l'alcool.		
	1	D2.	Si ça t'est déjà arrivé, en quelle année scolaire as-tu bu plus d'une petite gorgée d'alcool pour la première fois ? 01	
C2a.	Quelquefois, les médecins donnent des médicaments aux élèves qui sont hyperactifs ou qui ont des problèmes de se concentrer à l'école. Ça s'appelle le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA). Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu pris des médicaments pour traiter le THADA (comme Ritalin, Concerta, Adderall, Dexedrine) SUR ORDONNANCE ou parce qu'un médecin t'a dit d'en prendre? 1	D4.	1 ☐ Une ou deux fois 2 ☐ Une ou deux fois par semaine 3 ☐ 3 ou 4 fois par semaine 4 ☐ 5 ou 6 fois par semaine 5 ☐ Une fois par jour 6 ☐ Plus qu'une fois par jour 7 ☐ Je n'ai pas bu d'alcool au cours des	
C2.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu pris des médicaments pour traiter le THADA (comme Ritalin, Concerta, Adderall, Dexedrine) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin vous a dit d'en prendre? 1	D5.	Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, le fait de boire d'alcool EST-CE QUE ÇA T'A RENDU IVRE (c'est-à-dire, tu as tellement bu que tu n'as pas pu faire ce que tu voulais faire, ou tu as vomi) ? 1	
	9 Ne sais pas ce que sont ces médicaments		8 Ne bois pas d'alcool dans ma vie	

D6.	Combien de verres d'alcool prends-tu habituellement par jour quand tu bois ? 1 1 verre	G2.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois es-tu monté dans une voiture conduite par quelqu'un qui avait pris de la drogue (autre que l'alcool)?
	2 2 à 3 verres		o4
	3 4 verres		01 Jamais
	4 🔲 5 à 7 verres		02 Une fois
	5 🔲 8 verres ou plus		03 <u>2</u> fois
	- II N. 1		04 🔲 3 fois
	6 Ne bois pas d'alcool		05 4 fois
	7 🔲 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie		06 5 fois
			07
(égal	2 questions suivantes se rapportent au <u>cannabis</u> ement connu sous le nom de marijuana, « weed », », « herbe », hachisch, « hash », hash oil).		08 7 fois 09 8 fois ou plus 10 Pas certain
Répo pris o	onds à toutes les questions, même si tu n'as jamais de cannabis.		10 I as certain
E1.	Si ça t'est déjà arrivé, quand as-tu pris du cannabis (aussi connu sous le nom de marijuana, « herbe »,	Les	questions suivantes se rapportent à ta santé.
	« pot », de hachisch, de hasch et d'huile de hasch) pour la première fois ?	I1.	Comment évalues-tu ta santé physique ?
	1		1 Excellente
	ma vie		2 Très bonne
	THE VIC		3 Bonne
	2 🔲 4º année ou avant		4 Pas très bonne
	3 ☐ 5 ^e année		5 Mauvaise
	4 🔲 6 ^e année		5 Madvaloc
	5 🔲 7º année		
	6 🔲 8 ^e année	12.	Au cours des <u>7 DERNIERS JOURS</u> , combien de
E2.	Si ça t'est déjà arrivé au cours des <u>4 DERNIÈRES</u> <u>SEMAINES</u> , combien de fois as-tu pris du cannabis ? 1		journées as-tu fait de l'exercice pour un total d'AU MOINS 60 MINUTES par jour? Additionnes tout le temps que tu as passé pour n'importe quelle activité physique qui t'a fait augmenter le battement de cœur et respirer fort quelquefois. (Parmi les exemples on compte la marche rapide, la course, le patin à roues alignées, la bicyclette, la danse, la planche à roulettes, la natation, le football, le basketball, le rugby.) Inclus toutes les activités à <u>l'école</u> et <u>en dehors de l'école</u> .
	5 3 ou 4 fois par semaine		
	6 5 ou 6 fois par semaine		1 Aucun jour
	7 Une fois par jour		2 1 jour
	8 Plus d'une fois par jour		3 2 jours
			4 3 jours
1000) avections subventes as removatent à des véhicules		5 4 jours
	2 questions suivantes se rapportent à des véhicules, que des voitures, des camionnettes, des camions,		6 5 jours
	/US, ou des motocyclettes.		7 🔲 6 jours
ucs (705, ou des motocyclettes.		8 🔲 7 jours
G1.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois es-tu monté dans un véhicule conduit par une personne qui avait bu de l'alcool ? O1	I3.	Au cours des <u>5 DERNIERS JOURS D'ÉCOLE</u> , combien de journées as-tu participé à une activité physique pour AU MOINS <u>20 MINUTES</u> qui t'a fait augmenter I battement de cœur et respirer fort quelquefois DANS UN COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE à l'école?
	02 Une fois		
	03		Je ne me suis pas actuellement inscrit au
	04 <u>3</u> fois		cours d'éducation physique
	05 <u>4 fois</u>		2 Aucun jour
	06 5 fois		3 1 jour
	07 6 fois		=
	08 7 fois		4 2 jours
	09 🔲 8 fois ou plus		5 3 jours
	<u> </u>		6 4 jours
	10 🔛 Pas certain		7 🔲 5 jours

14.	Au cours des <u>5 DERNIERS JOURS D'ÉCOLE</u> , combien de jours as-tu été physiquement actif à <u>l'extérieur après les cours</u> (p. ex., pour jouer à des jeux ou faire du sport) ? (Ne compte pas ton trajet de l'école à la maison ni tes activités à l'intérieur.) 1	17.	Au cours des <u>7 DERNIERS JOURS</u> , combien de fois as-tu bu une cannette, une bouteille ou un verre de boisson gazeuse (comme du Coke, du Pepsi, du Sprite), une boisson énergétique (comme du Gatorade), des boissons aux fruits ou de la limonade, ou du thé ou du café déjà sucrés (comme du thé glacé ou un Frappuccino) ? (N'inclus pas les boissons gazeuses diète, le jus de fruits pur, le G2 ou l'eau pure.)
	4		 Un fois au cours des derniers 7 jours 2 à 4 fois au cours des derniers 7 jours 5 à 6 fois au cours des derniers 7 jours Une fois par jour Plus d'une fois par jour
I 5.	Au cours des <u>7 DERNIERS JOURS</u> , environ combien <u>d'heures par jour</u> , en moyenne, as-tu : regardé la télé ou des films, joué à des jeux vidéos ou électroniques, clavardé, envoyé des courriels ou navigué sur Internet pendant ton temps libre?		6 Je n'ai pas bu ces boissons au cours des 7 derniers jours
	 1 Aucun 2 Moins d'une heure par jour 3 1 à 2 heures par jour 	18.	Au cours des <u>7 DERNIERS JOURS</u> , combien de fois as-tu bu une cannette de boisson caféine à haute énergie, comme Red Bull, Rockstar, Amp, Full Throttle, Monster, etc. ?
	 3 à 4 heures par jour 5 à 6 heures par jour 7 heures ou plus par jour Pas certain 		 Un fois au cours des derniers 7 jours 2 à 4 fois au cours des derniers 7 jours 5 à 6 fois au cours des derniers 7 jours Une fois par jour Plus d'une fois par jour
			6 Je n'ai pas bu de boisson énergisantes au cours des 7 derniers jours, mais j'en ai bu au cours des 12 derniers mois
16.	En moyenne, combien de fois par jour manges-tu des		Je n'ai pas bu de boisson énergisantes au cours des 7 derniers jours, ni au cours des 12 derniers mois
	fruits et des légumes ? (N'inclues pas les jus.) 1		
	 2 fois par jour 3 fois par jour 4 fois par jour 5 fois par jour 5 fois par jour 	19.	Quand ils arrivent à l'école ou vont au lit, certains jeunes ont faim parce qu'il n'y a pas assez à manger à la maison. Cela t'arrive-t-il souvent ?
	6		1
		I10.	En moyenne, au cours <u>d'un soir d'ecole,</u> combien d'heures dors-tu la nuit ?
que tous Pens	2 questions suivantes se rapportent aux boissons tu as bues au cours des 7 derniers jours. Pense à les repas et collations pris du lever au coucher. se aux repas pris à la maison, à l'école, aux aurants ou ailleurs.		1

Ci-dessous une liste des tailles en pieds et pouces, et les chiffres correspondants en centimètres ("cm"). Choisis la taille qui se rapproche le plus de la tienne.		Les 2 questions suivantes portent sur les <u>traumatismes</u> <u>crâniens</u> que tu pourrais avoir subis au cours des 12 derniers mois, surtout si une blessure à la tête de ce genre a entraîné des maux de tête, des étourdissements,		
☐ 4 pieds 4 pouces/ 132 cm	\square 5 pieds 5 pouces/ 165 cm		vue trouble, des vomissements, un sentiment de	
ou moins	\square 5 pieds 6 pouces/ 168 cm	confu	usion ou de torpeur, <u>ou</u> des problèmes de mémoire.	
\square 4 pieds 5 pouces/ 135 cm	\square 5 pieds 7 pouces/ 170 cm			
\square 4 pieds 6 pouces/ 137 cm	☐ 5pieds 8 pouces / 173 cm			
☐ 4 pieds 7 pouces/ 140 cm	☐ 5pieds 9 pouces/ 175 cm	I13.	As-tu subi un traumatisme crânien de ce genre au	
☐ 4 pieds 8 pouces/ 142 cm	\square 5 pieds 10 pouces/ 178 cm	0.	cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> ?	
☐ 4 pieds 9 pouces/ 145 cm	\square 5 pieds 11 pouces/ 180 cm		1 Je n'ai jamais subi un traumatisme crânien	
\square 4 pieds 10 pouces/ 147 cm	☐ 6 pieds/ 183 cm		de ce genre au cours de ma vie	
\square 4 pieds 11 pouces/ 150 cm	\square 6 pieds 1 pouce/ 185 cm		2 J'ai déjà subi un traumatisme crânien de ce	
\square 5 pieds/ 152 cm	\square 6 pieds 2 pouces/ 188 cm		genre, au cours de ma vie mais pas au	
\square 5 pieds 1 pouce/ 155 cm	\square 6 pieds 3 pouces/ 191 cm		cours des 12 derniers mois	
☐ 5 pieds 2 pouces/ 157 cm	☐ 6 pieds 4 pouces/ 193 cm		3 Oui, j'ai subi un traumatisme crânien de ce	
☐ 5 pieds 3 pouces/ 160 cm	\square 6 pieds 5 pouces/ 196 cm		genre au cours des 12 derniers mois	
☐ 5 pieds 4 pouces/ 163 cm	\square 6 pieds 6 pouces/ 198 cm			
	ou plus			
		I14.	Si tu as subi un traumatisme crânien de ce genre au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , quelle en était la cause ? (Ne coche qu' <u>une</u> seule réponse.)	
I12. Quel est ton poids actudes dessous une liste des	uel sans chaussures ? Ci- poids en livres et les chiffre		O1 Je n'ai pas subi de traumatisme crâniende ce genre au cours des 12 derniers mois	
	rammes ("kg"). Choisis le poids		 O2 Accident de voiture/camion/motocyclette O3 Accident d'un autre type de véhicule (comme une motoneige, un VTT ou un tracteur) 	
☐ 80 livres/ 36 kg ou moins	☐ 181-185 livres/ 82-84 kg		04 Accident de bicyclette	
☐ 81-85 livres/ 37-39 kg	☐ 186-190 livres/ 84-86 kg		05 Hockey 06 Soccer	
☐ 86-90 livres/ 39-41 kg	☐ 191-195 livres/ 87-88 kg		07 Autre sport d'équipe (p. ex., le football, le	
☐ 91-95 livres/ 41-43 kg	☐ 196-200 livres/ 89-91 kg		rugby ou le basketball)	
☐ 96-100 livres/ 43-45 kg	☐ 201-205 livres/ 91-93 kg		08 Autre activité sportive (p. ex., la planche à	
☐ 101-105 livres/ 46-48 kg	☐ 206-210 livres/ 93-95 kg		roulettes, le ski ou la planche à neige) 09	
☐ 106-110 livres/ 48-50 kg	☐ 211-215 livres/ 96-98 kg		10 Dans une bagarre avec quelqu'un	
_	<u> </u>		11 Victime d'intimidation (poussé) par quelqu'ur	
☐ 111-115 livres/ 50-52 kg	☐ 216-220 livres/ 98-100 kg		12 Quelqu'un m'a lancé un objet délibérément (p. ex., une pierre ou un téléphone)	
☐ 116-120 livres/ 53-54 kg	☐ 221-225 livres/100-102 kg		13 J'ai été heurté par un objet accidentellement	
☐ 121-125 livres/ 55-57 kg	☐ 226-230 livres/102-104 kg		14 Autre cause non indiquée ci-dessus	
☐ 126-130 livres/ 57-59 kg	☐ 231-235 livres/105-107 kg			
☐ 131-135 livres/ 59-61 kg	236-240 livres/107-109 kg			
☐ 136-140 livres/ 62-64 kg	☐ 241-245 livres/109-111 kg			
☐ 141-145 livres/ 64-66 kg	☐ 246-250 livres/112-114 kg			
☐ 146-150 livres/ 66-68 kg	\square 251-255 livres/114-116 kg	I15.	As-tu déjà subi, <u>au cours de ta vie</u> , un traumatisme	
\square 151-155 livres/ 68-70 kg	\square 256-260 livres/116-118 kg		crânien qui t'a fait perdre connaissance pendant au	
\square 156-160 livres/ 71-73 kg	\square 261-265 livres/118-120 kg		moins cinq minutes, ou pour lequel tu as été hospitalisé pendant au moins une nuit ?	
\square 161-165 livres/ 73-75 kg	\square 266-270 livres/121-122 kg		<u> </u>	
\square 166-170 livres/ 75-77 kg	\square 271-275 livres/123-125 kg		Je n'ai jamais subi un traumatisme crânien de ce genre au cours de ma vie	
☐ 171-175 livres/ 77-79 kg	☐ 276-280 livres/125-127 kg		_	
☐ 176-180 livres/ 80-82 kg	☐ 281 livres/127 kg ou plus		2 Oui, j'ai subi un traumatisme crânien de ce	

Les questions suivantes se rapportent à tes sentiments (ta santé mentale ou émotionnelle).

Dans les questions suivantes, nous aimerions connaître l'état général de ta santé au cours des 4 dernières semaines.

J1a.	Comment évaluerais-tu ta santé mentale ou émotionnelle ?	J2a.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , environ
	1		combien de fois as-tu été nerveux? 1
J1b.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu vu un médecin, une infirmière ou un conseiller en raison de ta santé mentale ou émotionnelle? 1	J2b.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , environ combien de fois as-tu été sans espoir ? 1
	4	J2c.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , environ combien de fois as-tu été inquiet ou agité ? 1
J1c.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , as-tu téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique OU passé à un site Web (comme « Jeunesse, J'écoute ») parce que tu avais besoin de parler d'un problème à quelqu'un ?		 Quelquefois La plupart du temps Tout le temps
	 Oui, j'ai téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique seulement Oui, j'ai mis une question sur un site Web seulement Oui, j'ai téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique et mis une question sur un site Web Non 	J2d.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , environ combien de fois as-tu été si déprimé (triste) que rien ne pouvait te remonter le moral ? 1
J1d.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, est-ce que ça t'est déjà arrivé de vouloir parler à quelqu'un au sujet d'un problème de santé mentale ou émotionnelle que tu avais, mais que tu ne savais pas à qui t'adresser? 1	J2e.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , environ combien de fois as-tu senti que tout était un effort? 1
J1e.	Dans quelle mesure, selon toi, ta santé mentale ou émotionnelle affecte-t-elle tes résultats scolaires ? 1	J2f.	Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois as-tu senti que ta vie n'avait aucune valeur? 1

JZg.	éprouvé du stress ou de la pression ? 1	Job.	Au cours des <u>o Derniers Mois</u> , t est-il arrive souvent d'avoir du mal à établir des priorités pour exécuter une tâche? 1
J2h.	Jusqu'à quel point es-tu en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Dans l'ensemble, je suis satisfait de moi-même. 1	J3c.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , t'est-il arrivé souvent d'oublier un rendez-vous ou une chose importante que tu devais faire ? 1
J2i.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu pensé sérieusement à essayer de te suicider? 1	J3d.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , t'est-il arrivé souvent de remettre à plus tard une tâche complexe ? 1
	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu réellement essayé de te suicider ? 1	J3e.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , t'est-il arrivé souvent de gigoter ou de bouger des pieds et des mains lorsque tu devais rester assis pendant longtemps? 1
J3a.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , t'est-il arrivé souvent d'avoir du mal à finir un projet après avoir terminé les éléments les plus difficiles ? 1	J3f.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , t'est-il arrivé souvent de te sentir hyperactif ou d'avoir l'impression de devoir faire quelque chose comme si tu y étais poussé par un moteur? 1

Les 6 questions suivantes se rapportent aux brimades. On veut dire par <u>brimades</u> qu'une ou plusieurs personnes			K1e.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois est-ce que quelqu'un t'a infligé des brimades ou s'en est-il pris à toi par Internet ou par voie électronique?	
agacent, blessent, font souffrir ou briment une autre personne volontairement et à répétition. Quand une personne est tenue exprès à l'écart des choses			1 N'utilise pas d'Internet ou un téléphone mobile		
(exclu	sion), c'	est aussi de l'intimidation.		2	
K1a.	tu <u>le pl</u>	septembre, de quel genre des brimades as- <u>us souvent</u> été victime à l'école ? (Choisis <u>une</u> éponse.)		5 4 fois ou plus	
	1 🗌	Je n'ai pas été victime de brimades à l'école depuis septembre			
	2	Attaques physiques (p. ex., quelqu'un t'a battu, bousculé ou donné des coups de pieds)	K1f.	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois est-ce que tu as infligé des brimades à quelqu'un ou tu t'en es pris à quelqu'un par Internet ou par voie	
	3	Attaques verbales (p. ex., quelqu'un t'a taquiné ou menacé, ou a répandu des rumeurs à ton sujet)		électronique? 1 N'utilise pas d'Internet ou un téléphone mobile	
	4	Vols ou endommagements de tes effets personnels		2	
K1b.	Depuis de brin	septembre, combien de fois as-tu été victime nades à l'école ?		5 4 fois ou plus	
	1	Je n'ai pas été victime de brimades à l'école depuis septembre			
	2	Tous les jours ou presque tous les jours Environ une fois par semaine Environ une fois par mois	K1g.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois	
	5	Moins d'une fois par mois	1,78,	est-ce que tu t'es battu à l'école ?	
K1c.	infligé	septembre, quel genre de brimades <u>as-tu</u> <u>le plus souvent</u> aux élèves de ton école ? ssez <u>une</u> seule réponse.)		2	
	1	Je n'ai infligé de brimades à aucun élève à l'école depuis septembre		6 8 ou 9 fois 7 10 ou 11 fois 8 12 fois ou plus	
	2	Attaques physiques (p. ex., battre, bousculer, ou donner des coups de pieds)		5 12 1013 Ou pius	
	3	Attaques verbales (p. ex., taquiner, menacer, répandre des rumeurs à leur sujet)			
	4	Vols ou endommagements de leurs effets personnels	K1h.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois as-	
K1d.		septembre, combien de fois as-tu des brimades à d'autres élèves à l'école ?		tu été menacé ou blessé avec une arme telle qu'un pistolet, couteau ou bâton sur le terrain de l'école? 1	
	1	Je n'ai infligé de brimades à aucun élève à l'école depuis septembre		2	
	2	Tous les jours ou presque tous les jours		6 ou 7 fois	
	3 <u> </u> 4	Environ une fois par semaine Environ une fois par mois		6	
	5	Moins d'une fois par mois		8 12 fois ou plus	

Les questions ci-dessous ont trait aux jeux d'argent et de hasard. Réponds à toutes les questions, même si tu n'as jamais joué pour de l'argent.			L1r.	Quel est le plus gros montant d'argent que tu aies parié en une seule occasion (à toute activité, y compris les billets de loterie) au cours des 12 DERNIERS MOIS?	
L1	L. Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , com (si c'est le cas) as-tu fait chacune des suivantes ? (Inscris « 0 » si tu ne l'as pa	choses		2	
a)	Joué aux CARTES pour de l'argent ?	fois		 7 N'ai pas parié au cours des 12 derniers mois 8 N'ai jamais parié de ma vie 	
b)	Joué aux DÉS pour de l'argent ?	fois			
c)	Joué aux autres JEUX D'HABILETÉ (comme le billard, les fléchettes, les échecs, les quilles) pour de l'argent ?	fois		ction suivante porte sur les <u>jeux vidéo j</u> oués sur un ateur, à la télévision, sur un téléphone cellulaire, ou	
d)	Joué au BINGO pour de l'argent ?	fois	dans Répo	une arcade. nds aux questions, même si tu n'as jamais joué à	
e)	Parié de l'argent dans des POOLS DE SPORTS ou DE SPORTS « FANTASY » ?	fois	des je	eux vidéo.	
f)	Acheté des billets de LOTERIE SPORTIVE (comme Sports Select ou Proline) ?	fois	L3a.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois as-tu joué à des jeux vidéo ?	
g)	Acheté D'AUTRES BILLETS DE LOTERIE dans un magasin, y compris des loteries instantanées comme la 6-49, le Poker Lotto ou les cartes à gratter ?	fois		Tous les jours ou presque 4 ou 5 fois par semaine 2 ou 3 fois par semaine Une fois par semaine 2 ou 3 fois par mois	
h)	Parié de l'argent dans des MACHINES DE JEUX VIDÉO, des MACHINES À SOUS, ou d'autres machines de jeux ?	fois		 Une fois par mois ou moins Je n'ai pas joué au cours des 12 derniers mois Je n'ai jamais joué à des jeux vidéo 	
i)	Parié de l'argent dans un CASINO en Ontario ?	fois			
j)	Parié de l'argent sur le résultat d'un JEU VIDÉO ?	fois	L3b.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , les jours où tu as joué à des jeux vidéo, combien d'heures par jour astu joué ?	
k)	Parié de l'argent sur un DÉFI ou un PARI PRIVÉ ?	fois		 Moins d'une heure par jour Environ une heure par jour 	
l)	Parié de l'argent au POKER EN LIGNE ?	fois		 2 heures par jour 3 à 4 heures par jour 5 à 6 heures par jour Au moins 7 heures par jour 	
m)	Parié de l'argent au BINGO EN LIGNE ?	fois		 Je n'ai pas joué au cours des 12 derniers mois Je n'ai jamais joué à des jeux vidéo 	
n)	Parié de l'argent aux SPORTS EN LIGNE ?	fois			
o)	Parié de l'argent à d'AUTRES JEUX EN LIGNE ?	fois	L3c.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , lorsque tu ne jouais pas à des jeux vidéo, y pensais-tu constamment (p.	
p)	Acheté un billet de LOTERIE EN LIGNE ?	fois		ex., tu pensais à la prochaine fois que tu jouais où à la dernière fois que tu avais joué) ?	
q)	Parié de l'argent d'AUTRES façons qui ne sont pas mentionées ci-dessus ?	fois		1	

L3d.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, as-tu passé de plus en plus de temps à jouer à des jeux vidéo? 1	L3j.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , as-tu délaissé tes devoirs, t'es-tu couché tard, ou as-tu passé moins de temps avec ta famille et tes amis à cause des jeux vidéo?
	 Non Je ne joue pas à des jeux vidéo 		1
L3e.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , as-tu essayé de jouer moins souvent ou d'arrêter de jouer à des jeux vidéo, ou as-tu joué plus longtemps que prévu ?	L3k.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , as-tu caché à ta famille ou tes amis le fait que tu joues à des jeux vidéo ?
	1		1 Oui 2 Non 3 De ne joue pas à des jeux vidéo
L3f.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , étais-tu irrité	M1.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois (si c'est le cas) as-tu fait chacune des choses suivantes ? (Inscris « 0 » si tu ne l'as pas fait.)
	lorsque tu ne pouvais pas jouer à des jeux vidéo ? 1		a) Conduit une voiture, un camion, un SUV/VUS (véhicule utilitaire sport) sans la permission de son propriétaire? fois
			b) Frappé ou endommagé exprès quelque chose qui ne t'appartenait pas ? fois
L3g.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , as-tu joué à des jeux vidéo plus souvent lorsque tu ne te sentais pas bien (étais triste, en colère ou nerveux) ou que tu avais des problèmes?		c) Vendu de la marijuana ou du haschisch? fois
	1 Oui 2 Non		d) Pris des objets d'une valeur de 50 \$ ou moins qui ne t'appartenaient pas ? fois
	3		e) Pris des objets d'une valeur de 50 \$ <u>ou plus</u> qui ne t'appartenaient pas ? fois
L3h.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , lorsque tu as perdu ou n'as pas obtenu les résultats escomptés, as-tu continué de jouer pour atteindre ton but ?		f) Battu ou blessé quelqu'un exprès (sans compter les bagarres que tu as peut-être eues avec un frère
	1 Oui 2 Non 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo		ou une sœur)? fois g) Entré par effraction dans un bâtiment fermé autre que ton propre domicile ? fois
			h) Porté une arme, telle qu'un revolver ou un couteau (pas pour la chasse)? fois
L3i.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , t'es-tu absenté de l'école ou du travail, as-tu menti ou volé, ou t'es-tu disputé avec quelqu'un afin de jouer à des jeux vidéo?		i) Parti de chez toi (c'est-à-dire tu as quitté ta maison sans la permission de ton père ou ta mère, ou des deux)? fois
	 1 Oui 2 Non 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo 		j) Mis le feu à quelque chose que tu ne devais pas ? fois

Voici	les dernières questions
N1.	Dans l'ensemble, jusqu'à quel point as-tu trouvé le questionnaire facile à comprendre ? 1 Pas du tout facile 2 Pas très facile 3 Assez facile 4 Très facile
N2.	En ce qui concerne la longueur du questionnaire, as tu trouvé 1
N3.	Penses-tu que les questions dans ce sondage rendent la plupart des élèves mal à l'aise 1
ı	Merci d'avoir participé à ce sondage provincial !
Indio	que l'heure à laquelle tu as terminé ce questionnaire :
 Heure	: (Par exemple, 10 : 45) s Minutes







QUESTIONNAIRE 2017 À L'INTENTION DES ÉLÈVES DE L'ONTARIO

(9e - 12e année)

CECI N'EST PAS UN EXAMEN. Ces questions concernent ce que les élèves comme vous savent et pensent de l'alcool et des autres drogues (par example, le tabac, le cannabis, la cocaïne, et les médicaments), ainsi que votre attitude concernant l'usage de l'alcool et des autres drogues. **Toutefois, nous ne présumons pas que les élèves qui répondent au sondage ont déjà fait usage d'alcool ou d'autres drogues.** Les questions se rapportent également à votre santé en général et à vos sentiments.

N'INSCRIVEZ PAS VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE. Les renseignements que vous nous donnerez doivent rester strictement confidentiels. Nous vous demandons donc d'être complètement honnête et exact dans vos réponses aux questions. Si vous ne voulez pas répondre à une question, n'inscrivez rien. De plus, vous pouvez abandonner ce sondage à n'importe quel moment.

		ICER A REMPLIR CE LAQUELLE VOUS AV	E QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ INDIQUER LA VEZ COMMENCÉ.
 Heure	es Minutes	(Par exemple, 10:	05)
 Jour	/	2 0 Année	(Par exemple, 16 janv. 2017)
INST	TRUCTIONS	POUR REMPLIF	R LE QUESTIONNAIRE
répoi	•	convient le mieux	rt des questions. Véuillez choisir la k et indiquer votre choix dans l'une
PAR	EXEMPLE :		
-	-	s suivants décrit le atières à l'école '	e mieux la raison pour laquelle vous ?
2	Elles m'aideront a que je veux plus	trouve intéressantes ces matières	

Pour simplification, le masculin est utilisé dans ce questionnaire, à moins d'indication contraire, pour toute information se rapportant aux garçons et aux filles.

A6.

Ce n'est pas tout le monde qui habite avec les deux La première série de questions se rapporte à vos parents dans le même foyer. Certains passent une antécédents et votre vie scolaire. partie de leur temps dans un foyer, et l'autre partie de leur temps dans un autre foyer. Veuillez choisir l'un des énoncés suivants qui décrit A1. Quel âge avez-vous? le mieux votre situation à propos de votre foyer. 10 ans ou moins Je vis dans un seul foyer 10 Je répartis mon temps entre deux foyers 2 11 ans 11 ou plus 12 ans 12 13 ans 13 A7. Lesquels des personnes suivantes vivent avec vous 14 ans 14 dans votre foyer principal? (Veuillez COCHER TOUT 15 15 ans CE QUI S'APPLIQUE.) 16 17 17 ans Ma mère de naissance 18 ans 18 Ma belle-mère 19 ans 19 Ma mère adoptive 20 ans ou plus Mon père de naissance d Mon beau-père е Mon père adoptif A2. Êtes-vous né de sexe masculin ou féminin? Mes grands-parents g D'autres parents adultes Masculin h 1 Mes parents nourriciers 2 Féminin Frères et/ou demi-frères Sœurs et/ou demi-soeurs A2-s. Comment vous décrivez-vous? Autres Garcon m | Je vis seul 1 Fille 2 A8. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux vos 3 Transgenre antécédents? (Vous pouvez choisir plusieurs Aucune de ces réponses catégories.) Êtes-vous...? Je préfère ne pas répondre Blanc (p. ex., Britannique, Français, Italien, Portugais, Ukrainien, Russe, Israélien) Chinois b A3. En quelle année scolaire êtes-vous inscrit? Sud-Asiatique (p. ex., Indien de l'Est, С Pakistanais, Bengladais, Sri-lankais) 09 9e année Noir (Africain, Caribéen, de l'Amérique du Nord) d 10 10e année Autochtone (membre d'une Première nation, е 11e année 11 Inuit, Métis, Indien sans statut) 12 12e année **Philippin** f Latino-Américain, Centraméricain, Sud-Américain (p. ex., Mexicain, Brésilien, Chilien, A4. Depuis combien de temps vivez-vous au Canada? Guatémaltèque, Vénézuélien, Colombien, Argentin, Salvadorien, de Costa Rica) 1 Toute ma vie Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien, Cambodgien, Indonésien, Malaisien, Laotien) 2 ans ou moins Asiatique de l'Ouest ou Arabe (p. ex., Égyptien, 3 De 3 à 5 ans Saoudien, Syrien, Iranien, Iraqi, Libanais, Afghan, 4 De 6 à 10 ans Palestinien) 11 ans ou plus Coréen **Japonais** Je ne sais pas/Incertain A5. Ouelle langue parlez-vous habituellement chez vous? A8-s. Par qui êtes-vous attiré physiquement? Anglais 1 Français 2 1 Les garçons et les hommes Anglais et français 3 Les filles et les femmes 2 Anglais, français, et une autre langue 4 3 Les deux sexes 5 Anglais et une autre langue Personne ne m'attire 6 Français et une autre langue Autre(s) langue(s) Je préfère ne pas répondre

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR ez-vous A9d. À l'école, jusqu'à quel point avez-vous peur que

A8a.	Environ combien <u>d'heures par jour</u> passez-vous habituellement sur <u>des sites ou des applications de médias sociaux</u> comme Instagram, Snapchat, Twitter, Facebook, Ask.fm, soit pour y afficher quelque chose, soit pour voir ce qui est affiché? 1		À l'école, jusqu'à quel point avez-vous peur que quelqu'un vous fasse du mal, vous menace ou vous prenne quelque chose ? 1
	9 Je n'utilise pas du tout Internet		
A8b-s.	En moyenne, combien d'heures PAR SEMAINE travaillez-vous pour de l'argent en dehors de chez vous durant l'année scolaire? 1	A10.	Je me sens en sécurité à l'école. 1
A9.	Dans l'ensemble, quelles notes obtinez-vous habituellement à l'école ? (Veuillez choisir <u>une</u> seule réponse.)		 Plutôt d'accord Plutôt en désaccord Tout à fait en désaccord
A9a.	1	A12.	Je sens que je fais partie de cette école. 1
A9b.	devoirs chaque semaine à l'extérieur de l'école? 1	A13.	Supposons que l'échelle ci-dessous illustre votre école. En haut de l'échelle se trouvent les élèves les plus respectés et qui ont la meilleure réputation à l'école. Au bas de l'échelle se trouvent les élèves que personne ne respecte et qui sont exclus. Veuillez cocher la case qui indique où vous vous situez sur cette échelle.
	d'autres, non. Que pensez-vous de l'école ? 1		10
, 100i	l'école au cours de votre vie ? 1 Oui 2 Non		03
	<u> </u>		

A14.	Au cours des <u>4 DERNIERES SEMAINES</u> (les 20 derniers jours d'école), combien de jours d'école complets avez-vous manqués ? (Inscrivez «O» si vous n'en avez pas manqué.) J'ai manqué jours d'école complets au cours des 4 dernières semaines.	A19. Combien de fois parlez-vous de vos problèmes ou d vos sentiments avec <u>au moins un</u> de vos parents? 1
A15.	En général, comment allez-vous à l'école ? (Veuillez choisir une seule réponse.) 1	A20. Supposons que l'échelle ci-dessous illustre la socié canadienne. En haut de l'échelle se trouvent les personnes dans la « meilleure position ». Elles ont le plus d'argent, elles sont les mieux instruites et leur emplois leur procurent le plus de respect. Au bas ce l'échelle se trouvent les personnes dans la « pire position ». Elles ont le moins d'argent, sont peu instruites, n'ont pas d'emplois ou ont des emplois que personne ne veut. Maintenant, pensez à votre famille. Cochez la case portant le numéro qui correspond le mieux, selon vous, à la position de votre famille sur cette échelle
« pare persor pourra	restions suivantes se rapportent à vos parents. Par ents », « mère », ou « père », nous entendons les entes que vous considerez comme vos parents. Ils elient être vos parents de naissance, parents fs, beaux-parents, ou parents nourriciers. Vos parents sont-ils nés au Canada? Deux parents (ou plus) sont nés au Canada	10
A17.	2 Un parent est né au Canada 3 Aucun parent n'est né au Canada Quel est le <u>niveau</u> d'éducation de votre père?	01 Pire position
	Terminé ses études universitaires Assisté aux cours de l'université Terminé ses études collégiales Assisté aux cours du collège Terminé ses études secondaires Assisté aux cours de l'école secondaire N'a pas assisté aux cours de l'école secondaire Un'a pas assisté aux cours de l'école secondaire Purpose de l'école secondaire Assisté aux cours de l'école secondaire Aux cours de l'école secondaire	Les questions suivantes se rapportent à la consommation du tabac, d'alcool et de drogues. Veuillez répondre à toutes les questions, même si vous n'avez jamais essayé ces drogues. B1. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fumé des CIGARETTES de tabac? 01 J'ai fumé quelques bouffées jusqu'à une
A18.	Quel est le <u>niveau</u> d'éducation de votre mère ?	cigarette entière au cours des 12 derniers mois O2 J'ai fumé plus d'une cigarette, mais pas tous les jours
	 Terminé ses études universitaires Assisté aux cours de l'université Terminé ses études collégiales Assisté aux cours du collège Terminé ses études secondaires Assisté aux cours de l'école secondaire N'a pas assisté aux cours de l'école secondaire N'a pas assisté aux cours de l'école secondaire Je ne sais pas Je n'ai pas de mère 	1 à 2 cigarettes par jour 1 à 2 cigarettes par jour 2 à 5 cigarettes par jour 2 6 à 10 cigarettes par jour 2 11 à 15 cigarettes par jour 2 16 à 20 cigarettes par jour 2 1 à 29 cigarettes par jour 2 1 à 29 cigarettes par jour 3 Plus de 30 cigarettes par jour 4 J'ai fumé, mais pas au cours des 12 derniers mois 4 Jamais fumé de cigarette

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR nieux le B5. Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois

B2.	Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le nombre de cigarettes de tabac que vous avez fumé DE VOTRE VIE ?	B5.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous fait usage du drogue « <u>SPICE</u> » (également connu sous le nom de « K2 », « K3 », « Blaze », « Black Mamba », « legal weed », « fake pot », « IZMS ») ?
	1		——————————————————————————————————————
	vie, même pas une bouffée		1 1 ou 2 fois
	2 De ma vie, j'ai déjà pris quelque bouffées de		2 3 à 5 fois
	cigarette, ou j'en ai fumé une complètement		3
	3 🔲 Je n'ai fumé que 2 ou 3 cigarettes de ma vie		4 10 à 19 fois
	4 J'ai fumé plus de 3 cigarettes, mais moins		5 20 à 39 fois
	de 100 cigarettes de ma vie		6 40 fois ou plus
	5 J'ai fumé 100 cigarettes ou plus de ma vie,		7 🔲 J'ai déjà fait usage, mais pas au cours des
	mais rien au cours du dernier mois		12 derniers mois
	6 J'ai fumé 100 cigarettes ou plus de ma vie		8 Jamais fait usage
	et quelques-unes au cours du dernier mois,		9 Ne sais pas ce que c'est le « spice »
	mais pas tous les jours		
	J'ai fumé 100 cigarettes de ma vie et au	B6.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois
	moins une cigarette tous les jours au cours du dernier mois		avez-vous fait usage d'un <u>MÉDICAMENT CONTRE LA</u> <u>TOUX OU LE RHUME</u> comme Robitussin DM, Benylin DM (également connu sous le nom de « robos », « dex », « DXM », « sizzurp » , « purple drank ») <u>pour</u>
			vous geler ou avoir un buzz ?
B3.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois		
	avez-vous fait usage <u>D'ALCOOL</u> – boissons fortes		1 1 ou 2 fois
	(rhum, whisky, etc.), vin, bière, coolers?		2 3 à 5 fois
	01 J'ai pris une gorgée d'alcool pour essayer		3
	02 Je n'en ai bu que lors d'événements		4 10 à 19 fois
	spéciaux (par exemple, en vacances ou à		5 20 à 39 fois
	un mariage)		6 40 fois ou plus
	03 Une fois par mois ou moins		7 J'ai déjà fait usage, mais pas au cours des
	04 2 ou 3 fois par mois		12 derniers mois
	05 Une fois par semaine		8 Jamais fait usage d'un médicament contre
	06 2 ou 3 fois par semaine		la toux/le rhume pour me geler
	07 4 ou 5 fois par semaine		, , , ,
	OR Presque tous les jours - 6 ou 7 fois par semaine	В7.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous pris des <u>ADRÉNOCHROMES</u> (aussi connus sous le nom de « wagon wheels », « dreens »)?
	09 J'ai bu de l'alcool, mais pas au cours des		
	12 derniers mois		1
	10 Jamais bu d'alcool		2 3 à 5 fois
			3 6 à 9 fois
			4 10 à 19 fois
			5 20 à 39 fois
Pour le	s questions suivantes, si vous ne savez pas ce que		6 40 fois ou plus
	ne drogue ou si vous ne l'avez jamais entendu parler,		7 🔲 J'ai fait usage, mais pas au cours des
veuille	z choisir <u>seulement</u> la case « ne sais pas ».		12 derniers mois
			8 Jamais fait usage
D4	Assessment of AO DEDNIEDO MOIO combine de fair		9 Ne sais pas ce que sont les adrénochromes
B4.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous fait usage de <u>CANNABIS</u> (également	B8-s.	Av cours des 40 DEDNIEDO MOIO combien de feis euro-
	connu sous le nom de marijuana, « weed », « pot »,	DO-5.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avezvous fait usage de la mescaline ou de la silocybine
	« herbe », haschisch, « hash », huile de hasch, etc.)?		(également connu sous le nom de « <u>CHAMPIGNONS</u>
	1 1 ou 2 fois		MAGIQUES », « shrooms », « mesc », etc.) ?
			1 1 ou 2 fois
	2 3 à 5 fois 3 6 à 9 fois		1
	吕		3 6 à 9 fois
			4 10 à 19 fois
			5 🗍 20 à 39 fois
	6 40 fois ou plus		6 40 fois ou plus
	7 J'ai déjà fait usage de cannabis, mais pas		7 J'ai fait usage, mais pas au cours des
	au cours des 12 derniers mois		12 derniers mois
	8 Jamais fait usage de cannabis		8 Jamais fait usage
	9 Ne sais pas ce que c'est le cannabis		9 Ne sais pas ce que c'est ces drogues

B9-s.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de LSD ou « d'acide » ? 1	B13-s.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois ayez-vous fait usage de MÉTAMPHÉTAMINE ou METAMPHÉTAMINE CRISTALLISÉE (également connue sous le nom de « speed » , « crystal meth », « crank », « lce », etc.)? 1
B10-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous fait usage de <u>COCAÏNE</u> (également connue sous le nom de « coke », « blow », « neige », « poudre », « snort », etc.)?	B14-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous fait usage <u>D'HÉROÏNE</u> (connue également sous le nom de « H », « junk », ou « smack », etc.) ?
	 1		 1
D44	9 Ne sais pas ce que c'est la cocaïne	B15-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous fait usage de <u>FENTANYL</u> (connu également sous le nom de « greenies », « shady 80s », « fake Oxy », « China white ») ?
B11-s.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous essayé de la cocaïne sous forme de « CRACK »? 1		1
B12-s.	Ne sais pas ce que c'est le « crack » Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage des drogues appelées MDMA ou « ECSTASY » (également connue sous le nom de « Molly », « E », « X ») ?	C1.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous pris des PILULES POUR SUPPRIMER LA DOULEUR (comme Percocet, Percodan, Tylenol #3, Demerol, Dilaudid, OxyNeo, codéine) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin vous a dit d'en prendre ? (Il ne s'agit pas des Tylenol, Advil, ou Aspirin ordinaires que tout le monde peut acheter dans une pharmacie.) 1
	3 à 5 fois 3 6 à 9 fois 4 10 à 19 fois 5 20 à 39 fois 6 40 fois ou plus 7 J'ai fait usage, mais pas au cours des 12 derniers mois 8 Jamais fait usage 9 Ne sais pas ce que c'est le « ecstasy »		3 Gà 9 fois 4 10 à 19 fois 5 20 à 39 fois 6 40 fois ou plus 7 J'ai fait usage sans ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois 8 Jamais fait usage sans ordonnance 9 Ne sais pas ce que sont les pilules pour supprimer la douleur

C2a.	Quelquefois, les médecins donnent des médicaments aux élèves qui sont hyperactifs ou qui ont des problèmes de se concentrer à l'école. Ça s'appelle le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA). Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous pris des médicaments pour traiter le THADA (comme Ritalin, Concerta, Adderall, Dexedrine) SUR ORDONNANCE ou parce qu'un médecin vous a dit d'en prendre? 1	Los gu	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous fait usage de CALMANTS ou TRANQUILLISANTS (comme Valium, Ativan, Xanax, connus également sous le nom de « tranqs », « downers », etc.) SANS ORDONNANCE ou sans qu'un médecin vous a dit d'en prendre ? 1
		Les que	estions suivantes se rapportent à la consommation <u>l</u> .
C2.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous pris des médicaments pour traiter le THADA (comme Ritalin, Concerta, Adderall, Dexedrine) <u>SANS ORDONNANCE</u> ou sans qu'un médecin vous a dit d'en prendre ?	vin, un liqueur Veuille	e « consommation » d'alcool, on entend un verre de e bouteille de biere, un cooler, un petit verre de r, ou un autre type de boisson alcoolisée. z répondre à toutes les questions, même si vous jamais essayé de l'alcool.
	1 1 ou 2 fois	Havez	jamais essaye de l'alcool.
	2	D2.	Si ça vous est déjà arrivé, en quelle année scolaire avez-vous bu plus d'une petite gorgée d'alcool pour la première fois ?
	J'ai fait usage sans ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois Jamais fait usage sans ordonnance Ne sais pas ce que sont ces médicaments		01
C3-s.	Des calmants ou tranquillisants sont quelquefois prescrits par le médecin pour aider les gens à dormir, à se calmer, ou à relaxer leurs muscles.		10
	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous pris des <u>CALMANTS</u> ou <u>TRANQUILLISANTS</u> (comme Valium, Ativan, Xanax) <u>SUR ORDONNANCE</u> ou parce qu'un médecin vous a dit d'en prendre ? 1 1 ou 2 fois	D3.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , combien de fois avez-vous bu d'alcool (boissons fortes, vin, bière ou coolers) ?
	2 3 à 5 fois 3 6 à 9 fois 4 10 à 19 fois 5 20 à 39 fois 6 40 fois ou plus		 Une ou deux fois Une ou deux fois par semaine 3 ou 4 fois par semaine 5 ou 6 fois par semaine Une fois par jour Plus qu'une fois par jour
	J'ai fait usage sur ordonnance, mais pas au cours des 12 derniers mois Jamais fait usage sur ordonnance Ne sais pas ce que sont les calmants		 Je n'ai pas bu d'alcool au cours des 4 dernières semaines Ne bois pas d'alcool de ma vie

D4.	de fois avez-vous pris <u>5 VERRES D'ALCOOL OU</u> <u>PLUS</u> lors de la <u>MÊME OCCASION</u> ?	D60-S.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois n'avez-vous pas fait ce que vous deviez faire en raison de la consommation d'alcool ?
	1 Une seule fois 2 2 fois 3 3 fois 4 4 fois 5 5 fois ou plus		 Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois Moins d'une fois par mois Environ une fois par semaine Tous les jours ou presque tous les jours
	 Je n'ai pas pris un verre d'alcool au cours des 4 dernières semaines Je n'ai pas pris cinq verres d'alcool ou plus lors de la même occasion au cours des 4 dernières semaines Ne bois pas d'alcool de ma vie 	Ded a	Ne bois pas d'alcool Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie
D5.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , le fait de boire d'alcool <u>VOUS A-T-IL RENDU IVRE</u> (c'est-à-dire, vous avez tellement bu que vous n'avez pas pu faire ce que vous vouliez faire, ou vous avez vomi)?	Dou-s.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous eu besoin d'un verre le matin pour commencer votre journée après une soirée de grande consommation d'alcool? 1 Pas une seule fois au cours des 12
	 Une seule fois 2		derniers mois Moins d'une fois par mois Environ une fois par mois Environ une fois par semaine Tous les jours ou presque tous les jours Ne bois pas d'alcool
	des 4 dernières semaines Je n'ai pas pris cinq verres d'alcool ou plus lors de la même occasion au cours des 4 dernières semaines Ne bois pas d'alcool de ma vie	D6e-s.	Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous eu un sentiment de culpabilité ou un remords en raison de votre consommation d'alcool ?
D6.	Combien de verres d'alcool prenez-vous habituellement par jour quand vous buvez ? 1		 Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois Moins d'une fois par mois Environ une fois par mois Environ une fois par semaine Tous les jours ou presque tous les jours Ne bois pas d'alcool Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie
D6a-s.	Combien de fois prenez-vous 5 verres ou plus en une seule occasion ? 1	D6f-s.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois n'avez-vous pas pu vous rappeler de ce qui s'est passé la veille en raison de votre consommation d'alcool? 1 Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois 2 Moins d'une fois par mois 3 Environ une fois par mois 4 Environ une fois par semaine
D6b-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous remarqué que vous n'étiez pas capable d'arrêter de boire une fois que vous aviez commencé ?		 Tous les jours ou presque tous les jours Ne bois pas d'alcool Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie
	Pas une seule fois au cours des 12 derniers mois Moins d'une fois par mois Environ une fois par mois Environ une fois par semaine Tous les jours ou presque tous les jours Ne bois pas d'alcool Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie	D6g-s.	Avez-vous ou quelqu'un d'autre été blessé en raison de votre consommation d'alcool ? 1 Non 2 Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois 3 Oui, au cours des 12 derniers mois 4 Ne bois pas d'alcool 5 Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie

D6h-s.	Un parent ou un ami ou un médecin ou un travailleur de soins de santé, s'est-il inquiété de votre consommation d'alcool ou vous a-t-il conseillé de la réduire?	D7e-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , les membres de votre famille ou vos amis, vous ont-ils dit de reduire votre usage de drogues?
	 Non Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois Oui, au cours des 12 derniers mois Ne bois pas d'alcool Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie 		 Oui Non Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois Je n'ai jamais pris de drogues
D6i-s.	Vos parents (ou tuteurs) vous permettent-ils, vous <u>et vos amis</u> , de boire de l'alcool à la maison pendant que vous faites la fête ou vous vous réunissez ? 1	D8-s.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous suivi un programme de traitement en raison de votre consommation d'alcool ou de drogue? 1
	Non Je ne bois pas d'alcool Je n'ai jamais bu d'alcool de ma vie		 Oui, pour d'autres drogues seulement Oui, pour alcool et autres drogues Non
	stions suivantes se rapportent aux drogues ou sur ordonnance.		
D7a-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous pris de la drogue pour vous détendre, vous sentir mieux ou vous faire accepter ?	cannat	elques questions suivantes se rapportent au ois (également connu sous le nom de marijuana, », « pot », « herbe », hachisch, « hash », hash oil).
	1 Oui 2 Non		z répondre à toutes les questions, même si vous jamais pris de cannabis.
	Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois Je n'ai jamais pris de drogues		Si ça vous est déjà arrivé, quand avez-vous pris du cannabis (aussi con hosbish de hosbi
D7b-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous pris de la drogue quand vous étiez seul ?		 « herbe », « pot », de hachisch, de hasch et d'huile de hasch) pour la première fois ? 01
	 Oui Non Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois Je n'ai jamais pris de drogues 		02
D7c-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous oublié ce que vous avez fait sous l'effet de la drogue ?		08
	1 Oui 2 Non		_
	 Je n'ai pas pris de drogues au cours des 12 derniers mois Je n'ai jamais pris de drogues 		Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , combien de fois avez-vous pris du cannabis ?
D7d-s.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous eu des ennuis alors que vous aviez pris de la drogue ?		 Je n'ai jamais pris de cannabis Je n'en ai pas pris au cours des 4 dernières semaines
	1		 1 ou 2 fois 1 ou 2 fois par semaine 3 ou 4 fois par semaine 5 ou 6 fois par semaine Une fois par jour Plus d'une fois par jour
	so it at jamato prio de drogues		

tels q	uestions suivantes se rapportent à des véhicules, ue des voitures, des camionnettes, des camions, US, ou des motocyclettes.	G5-s. Au cours des 12 DERNIER MOIS, combien de fois avezvous conduit un véhicule une heure ou moins après avoir consommé de la marijuana ou du haschisch? 1 Je n'ai pas conduit/Je ne sais pas conduire
G1.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois êtes-vous monté dans un véhicule conduit par une personne qui avait bu de l'alcool? 01	Jamais Une fois Une f
G2.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois êtes-vous monté dans une voiture conduite par quelqu'un qui avait pris de la drogue (autre que l'alcool)? O1	1
G3-s.	Quel type de permis de conduire possédez-vous? 1 N'ai aucun permis 2 Un permis de conduire gradué de premier niveau (G1) 3 Un permis de conduire gradué de deuxième niveau (G2) 4 Un permis de conduire sans exemption (G) 5 Pas certain	6
G4-s.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois avez-vous conduit un véhicule moins d'une heure après avoir consommé 2 verres d'alcool ou plus? 01	I3. Au cours des <u>5 DERNIERS JOURS D'ÉCOLE</u> , combien de journées avez-vous participé à une activité physique pour AU MOINS <u>20 MINUTES</u> qui vous a fait augmenter le battement de cœur et respirer fort quelquefois DANS UN COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE à l'école ? 1

14.	Au cours des <u>5 DERNIERS JOURS D'ÉCOLE</u> , combien de jours avez-vous été physiquement actif à l'extérieur après les cours (p. ex., pour jouer à des jeux ou faire du sport)? (Ne comptez pas le trajet de l'école à la maison, ni les activités à l'intérieur.)	18.	Au cours des <u>7 DERNIERS JOURS</u> , combien de fois avez-vous bu une cannette de boisson caféine à haute énergie, comme Red Bull, Rockstar, Amp, Full Throttle, Monster, etc. ?
	1		 Un fois au cours des derniers 7 jours 2 à 4 fois au cours des derniers 7 jours 5 à 6 fois au cours des derniers 7 jours Une fois par jour Plus d'une fois par jour
15			6 De n'ai pas bu de boisson énergisantes au cours des 7 derniers jours, mais j'en ai bu au cours des 12 derniers mois
I5.	Au cours des <u>7 DERNIERS JOURS</u> , environ combien <u>d'heures par jour</u> , en moyenne, avez-vous : regardé la télé ou des films, joué à des jeux vidéos ou électroniques, clavardé, envoyé des courriels ou navigué sur Internet pendant votre temps libre ?		Je n'ai pas bu de boisson énergisantes au cours des 7 derniers jours, ni au cours des 12 derniers mois
	 Aucun Moins d'une heure par jour 1 à 2 heures par jour 3 à 4 heures par jour 5 à 6 heures par jour 7 heures ou plus par jour Ne sais pas 	19.	Quand ils arrivent à l'école ou vont au lit, certains jeunes ont faim parce qu'il n'y a pas assez à manger à la maison. Cela vous arrive-t-il souvent? 1
16.	En moyenne, combien de fois par jour mangez-vous des fruits et des légumes ? (N'incluez pas les jus.)	I10.	En moyenne, au cours de <u>d'un soir d'école</u> , combien d'heures dormez-vous la nuit ?
	1 O fois par jour 2 1 fois par jour 3 2 fois par jour 4 3 fois par jour 5 4 fois par jour 6 5 fois par jour 7 6 fois ou plus par jour		1
que Pens coud	2 questions suivantes se rapportent aux boissons vous avez bues au cours des 7 derniers jours. sez à tous les repas et collations pris du lever au her. Pensez aux repas pris à la maison, à l'école, restaurants ou ailleurs.	□ 4	Quelle est votre <u>taille actuelle sans chaussures</u> ? Cidessous une liste des tailles en pieds et pouces, et les chiffres correspondants en centimètres ("cm"). Veuillez choisir la taille qui se rapproche le plus de la vôtre. pieds 4 pouces/ 132 cm
17.	Au cours des 7 DERNIERS JOURS, combien de fois avez-vous bu une cannette, une bouteille ou un verre de boisson gazeuse (comme du Coke, du Pepsi, du Sprite), une boisson énergétique (comme du Gatorade), des boissons aux fruits ou de la limonade, ou du thé ou du café déjà sucrés (comme le thé glacé ou un Frappuccino) ? (N'incluez pas les boissons gazeuses diète, le jus de fruits pur, le G2 ou l'eau pure.) 1	4 4 4 4 4 5 5 5 5 5	pieds 5 pouces/ 135 cm pieds 6 pouces/ 137 cm pieds 7 pouces/ 140 cm pieds 8 pouces/ 142 cm pieds 9 pouces/ 145 cm pieds 10 pouces/ 145 cm pieds 10 pouces/ 147 cm pieds 11 pouces/ 150 cm pieds 152 cm pieds 1 pouces/ 155 cm pieds 2 pouces/ 157 cm pieds 2 pouces/ 157 cm pieds 3 pouces/ 160 cm pieds 4 pouces/ 163 cm Spieds 7 pouces/ 170 cm Spieds 8 pouces/ 173 cm Spieds 9 pouces/ 175 cm Spieds 10 pouces/ 175 cm Spieds 10 pouces/ 178 cm Spieds 10 pouces/ 180 cm Spieds 10 pouces/
	7 derniers iours		ou plus

l12.	dessous une liste des p	tuel sans chaussures ? Ci- poids en livres et les chiffre ammes ("kg"). Veuillez choisir the le plus du vôtre.	l14.	Si vous avez subi un traumatisme crânien de ce genre au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , quelle en était la cause ? (Ne cochez qu' <u>une</u> seule réponse.)
				01
□ 80	D livres/ 36 kg ou moins	\square 181-185 livres/ 82-84 kg		ce genre au cours des 12 derniers mois
□ 82	1-85 livres/ 37-39 kg	\square 186-190 livres/ 84-86 kg		O2 Accident de voiture/camion/motocyclette
□ 86	6-90 livres/ 39-41 kg	\square 191-195 livres/ 87-88 kg		O3 Accident d'un autre type de véhicule (comme une motoneige, un VTT ou un tracteur)
□ 92	1-95 livres/ 41-43 kg	\square 196-200 livres/ 89-91 kg		04 Accident de bicyclette
□ 96	6-100 livres/ 43-45 kg	\square 201-205 livres/ 91-93 kg		05 Hockey
\Box 10	01-105 livres/ 46-48 kg	☐ 206-210 livres/ 93-95 kg		O6 Soccer O7 Autre sport d'équipe (p. ex., le football, le
□ 10	06-110 livres/ 48-50 kg	☐ 211-215 livres/ 96-98 kg		rugby ou le basketball)
□ 1:	11-115 livres/ 50-52 kg	☐ 216-220 livres/ 98-100 kg		08 Autre activité sportive (p. ex., la planche à
□ 13	16-120 livres/ 53-54 kg	☐ 221-225 livres/100-102 kg		roulettes, le ski ou la planche à neige) op
	21-125 livres/ 55-57 kg	☐ 226-230 livres/102-104 kg		09 Une chute accidentelle 10 Dans une bagarre avec quelqu'un
	26-130 livres/ 57-59 kg	☐ 231-235 livres/105-107 kg		11 Victime d'intimidation (poussé) par quelqu'un
	31-135 livres/ 59-61 kg	☐ 236-240 livres/107-109 kg		Quelqu'un m'a lancé un objet délibérément
	36-140 livres/ 62-64 kg	☐ 241-245 livres/109-111 kg		(p. ex., une pierre ou un téléphone) 13
	11-145 livres/ 64-66 kg	☐ 246-250 livres/112-114 kg		14 Autre cause non indiquée ci-dessus
	46-150 livres/ 66-68 kg	☐ 251-255 livres/114-116 kg	145	
		<u> </u>	115.	Avez-vous déjà subi, <u>au cours de votre vie</u> , un traumatisme crânien qui vous a fait perdre connaissance
	51-155 livres/ 68-70 kg	☐ 256-260 livres/116-118 kg		pendant au moins cinq minutes ou pour lequel vous avez
	56-160 livres/ 71-73 kg	☐ 261-265 livres/118-120 kg		été hospitalisé pendant au moins une nuit?
	61-165 livres/ 73-75 kg	☐ 266-270 livres/121-122 kg		1 De n'ai jamais subi de traumatisme crânien
	66-170 livres/ 75-77 kg	☐ 271-275 livres/123-125 kg		de ce genre au cours de ma vie
	71-175 livres/ 77-79 kg	☐ 276-280 livres/125-127 kg		Oui, j'ai subi un traumatisme crânien de ce genre au cours de ma vie
□ 17	76-180 livres/ 80-82 kg	☐ 281 livres/127 kg ou plus		genie au cours de ma vie
crâni 12 de genre étour un se	<u>ens</u> que vous pourriez a erniers mois, surtout si e a entraîné des maux d	une blessure à la tête de ce e tête, des puble, des vomissements,		 émotionnelle? 1
113.	au cours des <u>12 DERN</u>			Je n'ai pas vu de médecin, d'infirmière ou de conseiller en raison de ma santé mentale ou émotionnelle au cours des 12 derniers mois
		s subi un traumatisme crânien au cours de ma vie		2 Une fois
	de ce genre,	subi un traumatisme crânien au cours de ma vie mais pas 12 derniers mois		3
		un traumatisme crânien de ce rs des 12 derniers mois		7

J1c.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique OU passé à un site Web (comme « Jeunesse, J'écoute ») parce que vous aviez besoin de parler d'un problème à quelqu'un ? 1 Oui, j'ai téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique seulement 2 Oui, j'ai mis une question sur un site Web seulement	J2d.	Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois vous êtes-vous senti si déprimé (triste) que rien ne pouvait vous remonter le moral? 1
	Oui, j'ai téléphoné à une ligne d'écoute téléphonique et mis une question sur un site Web Non	J2e.	Au cours des <u>4 DERNIÈRES SEMAINES</u> , environ combien de fois avez-vous eu l'impression que tout était un effort ?
J1d.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , est-ce qu'il vous est déjà arrivé de vouloir parler à quelqu'un au sujet d'un problème de santé mentale ou émotionnelle que vous aviez, mais que vous ne saviez pas à qui vous adresser?		 Jamais De temps en temps Quelquefois La plupart du temps Tout le temps
J1e.	1 Oui 2 Non Dans quelle mesure, selon vous, votre santé mentale ou émotionnelle affecte-t-elle vos résultats scolaires? 1 Vraiment beaucoup 2 Beaucoup 3 Un peu 4 Pas du tout	J2f.	Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, environ combien de fois avez-vous eu l'impression que votre vie n'avait aucune valeur? 1
	les questions suivantes, nous aimerions connaître général de votre santé au cours des 4 dernières	J2g.	Au cours des 4 DERNIÈRES SEMAINES, avez-vous éprouvé du stress ou de la pression ? 1 Oui, c'était presque insupportable 2 Oui, beaucoup 3 Oui, quelque 4 Oui, un peu 5 Non, aucun
J2b.	1	J2h.	Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Dans l'ensemble, je suis satisfait de moi-même. 1
J2c.	1	J2i.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous pensé sérieusement à essayer de vous suicider? 1
	1	J2j.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous réellement essayé de vous suicider ? 1

JZK-5.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , vous-a-t-on prescrit des médicaments pour traiter l'anxiété ou la dépression ?	J3e.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il arrive souvent de gigoter ou de bouger les pieds et les mains lorsque vous deviez rester assis pendant longtemps?
	 Oui, pour l'anxiété seulement Oui, pour la dépression seulement Oui, pour l'anxiété et la dépression Non		 Jamais Rarement Quelquefois Souvent Très souvent
J2I-s.	Avez-vous déjà vécu un événement traumatique ou négatif qui vous a affecté émotionnellement ou physiquement ? 1	J3f.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il arrivé souvent de vous sentir hyperactif ou d'avoir l'impression de devoir faire quelque chose comme si vous y étiez poussé par un moteur ?
	Pas certain orochaines questions portent sur vos sentiments et mportements au cours des 6 derniers mois.		 Jamais Rarement Quelquefois Souvent Très souvent
J3a.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il arrivé souvent d'avoir du mal à finir un projet après avoir terminé les éléments les plus difficiles ?		
	1	On ve agace perso perso	questions suivantes se rapportent aux brimades. ut dire par <u>brimades</u> qu'une ou plusieurs personnes ent, blessent, font souffrir ou briment une autre nne volontairement et à répétition. Quand une nne est tenue exprès à l'écart des choses ision), c'est aussi de l'intimidation.
J3b.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il arrivé souvent d'avoir du mal à établir des priorités pour exécuter une tâche? 1	K1a.	Depuis septembre, de quel genre de brimades <u>avez vous le plus souvent</u> été victime à l'école ? (Veuillez choisir <u>une</u> seule réponse.) 1
J3c.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il arrivé souvent d'oublier un rendez-vous ou une chose importante que vous deviez faire? 1		 a battu, bousculé ou donné des coups de pieds) 3 Attaques verbales (p. ex., quelqu'un vous a taquiné ou menacé, ou a répandu des rumeurs à votre sujet) 4 Vols ou endommagements de vos effets Personnels
J3d.	Au cours des <u>6 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il arrivé souvent de remettre à plus tard une tâche complexe ? 1	K1b.	Depuis septembre, combien de fois avez-vous été victime de brimades à l'école ? 1

K1C.	vous infligé <u>le plus souvent</u> aux élèves de votre école ? (Veuillez choisir <u>une</u> seule réponse.)	vous été menacé ou blessé avec une arme telle qu'un pistolet, couteau ou bâton sur le terrain de l'école?
	Je n'ai infligé de brimades à aucun élève à l'école depuis septembre	1 Jamais 2 Une fois
	2 Attaques physiques (p. ex., battre, bousculer, ou donner des coups de pieds)	3
	3 Attaques verbales (p. ex., taquiner, menacer, répandre des rumeurs à leur sujet)	6 8 ou 9 fois 7 10 ou 11 fois
	4 Vols ou endommagements de leurs effets personnels	8 12 fois ou plus
K1d.	Depuis septembre, combien de fois avez-vous infligé des brimades à d'autres élèves à l'école ?	Les questions ci-dessous ont trait aux jeux d'argent et de hasard. Veuillez répondre à toutes les questions, même si vous n'avez jamais joué pour de l'argent.
	Je n'ai infligé de brimades à aucun élève à l'école depuis septembre	L1. Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois (le cas échéant) avez-vous fait chacune des choses suivantes ? (Inscrivez « 0 » si vous ne l'avez pas fait.)
	2 Tous les jours ou presque tous les jours	a) Joué aux CARTES pour de l'argent ?
	3 Environ une fois par semaine4 Environ une fois par mois	b) Joué aux DÉS pour de l'argent ? fois
	5 Moins d'une fois par mois	c) Joué aux autres JEUX D'HABILETÉ (comme le billard, les fléchettes, les échecs, les quilles) pour de l'argent ? fois
K1e.	Au cours de <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois est-ce que quelqu'un vous a infligé des brimades	d) Joué au BINGO pour de l'argent ? fois
	ou s'en est-il pris à vous par Internet ou par voie électronique ?	e) Parié de l'argent dans des POOLS DE SPORTS ou DE SPORTS « FANTASY » ? fois
	N'utilise pas d'Internet ou un téléphone mobile	f) Acheté des billets de LOTERIE SPORTIVE (comme Sports Select ou Proline) ? fois
	 Jamais Une fois 2 ou 3 fois 4 fois ou plus 	g) Acheté D'AUTRES BILLETS DE LOTERIE dans un magasin, y compris des loteries instantanées comme la 6-49, le Poker Lotto ou les cartes à gratter? fois
K1f.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous infligé des brimades à quelqu'un ou avez-vous harcelé quelqu'un sur Internet ou électroniquement ?	h) Parié de l'argent dans des MACHINES DE JEUX VIDÉO, des MACHINES À SOUS, ou d'autres machines de jeux ? fois
	électroniquement ? 1 N'utilise pas d'Internet ou un téléphone	i) Parié de l'argent dans un CASINO en Ontario ? fois
	mobile 2	j) Parié de l'argent sur le résultat d'un JEU VIDÉO ? fois
	 3 Une fois 4 2 ou 3 fois 5 4 fois ou plus 	k) Parié de l'argent sur un DÉFI ou un PARI PRIVÉ ? fois
	_	I) Parié de l'argent au POKER EN LIGNE ? fois
K1g.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, combien de fois	m) Parié de l'argent au BINGO EN LIGNE ? fois
	est-ce que vous êtes-vous battu à l'école ?	n) Parié de l'argent aux SPORTS EN LIGNE ? fois
	JamaisUne fois2 ou 3 fois	o) Parié de l'argent à d'AUTRES JEUX EN LIGNE ? fois
	4 4 ou 5 fois 5 6 ou 7 fois	p) Acheté un billet de LOTERIE EN LIGNE ? fois
	6 8 ou 9 fois 7 10 ou 11 fois 8 12 fois ou plus	q) Parié de l'argent d'AUTRES façons qui ne sont pas mentionées ci-dessus ? fois

POINT NO 3.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR lue vous L2d-s. Au cours des 3 DERNIERS MOIS, vous est-il souvent

L11.	ayez parié en une seule occasion (à toute activité, y compris les billets de loterie) nau cours des <u>12</u> <u>DERNIERS MOIS</u> ?	LZU-3.	arrivé de vous sentir mal parce que vous jouez ou pariez de l'argent ?
	1		 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois Je n'ai jamais joué de ma vie
d'arge	estions suivantes portent sur les jeux de hasard et nt et les paris pour de l'argent au cours des 3 rs mois.	L2e-s.	Au cours des <u>3 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il souvent arrivé de retourner jouer une autre journée pour récupérer l'argent que vous aviez perdu ?
L2a-s.	Au cours des <u>3 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il souvent arrivé de vous absenter d'une répétition d'orchestre ou d'une séance d'entraînement sportif ou d'abandonner des activités parce que vous jouiez à		 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et
	des jeux de hasard ou d'argent ? 1		d'argent au cours des 3 derniers mois 6
	 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois Je n'ai jamais joué de ma vie 	L2f-s.	Au cours des <u>3 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il souvent arrivé de dissimuler vos activités de jeu ou vos paris à vos parents, d'autres membres de votre famille ou vos enseignants?
L2b-s.	Au cours des <u>3 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il souvent arrivé de délaisser des amis qui ne jouent pas ou ne parient pas afin de passer du temps avec des amis qui jouent ou qui parient?		 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
	 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours 		Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois Je n'ai jamais joué de ma vie
	Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois Je n'ai jamais joué de ma vie		
L2c-s.	Au cours des <u>3 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il souvent arrivé de planifier vos activités de jeu ?	L2g-s.	Au cours des <u>3 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il souvent arrivé de penser que vous aviez peut-être un problème de jeu ?
	 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours 		 Jamais Parfois La plupart du temps Presque toujours
	 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois Je n'ai jamais joué de ma vie 		Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois Je n'ai jamais joué de ma vie

Les jeux de hasard et d'argent et les paris peuvent causer certains comportements. Veuillez nous dire s'il vous est arrivé souvent de faire les choses suivantes au cours des 3 derniers mois.		L3b.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, les jours où vous avez joué à des jeux vidéo, combien d'heures par jour avez-vous joué ? 1 Moins d'une heure par jour
L2h-s.	Au cours des <u>3 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il souvent arrivé d'utiliser de l'argent que vous aviez mis de côté pour un repas, des vêtements, une sortie au cinéma, etc. pour jouer, faire un pari ou rembourser des dettes de jeu ? 1		 Environ une heure par jour 2 heures par jour 3 à 4 heures par jour 5 à 6 heures par jour Au moins 7 heures par jour Je n'ai pas joué au cours des 12 derniers mois Je n'ai jamais joué à des jeux vidéo
	 Jamais 1 à 3 fois 4 à 6 fois 7 fois ou plus Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois Je n'ai jamais joué de ma vie 	L3c.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , lorsque vous ne jouiez pas à des jeux vidéo, y pensiez-vous constamment (p. ex., vous pensiez à la prochaine fois que vous joueriez ou à la dernière fois que vous aviez joué)?
10:			1
L2i-s.	Au cours des <u>3 DERNIERS MOIS</u> , vous est-il souvent arrivé de voler de l'argent ou des objets de valeur pour jouer, faire un pari ou rembourser des dettes de jeu ? 1	L3d.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous passé de plus en plus de temps à jouer à des jeux vidéo ? 1 Oui
	3		2 Non 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo
	 Je n'ai pas joué à des jeux de hasard et d'argent au cours des 3 derniers mois Je n'ai jamais joué de ma vie 	L3e.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous essayé de jouer moins souvent ou d'arrêter de jouer à des jeux vidéo, OU avez-vous joué plus longtemps que prévu ?
			1
ordinat	cion suivante porte sur les <u>jeux vidéo</u> joués sur un eur, à la télévision, sur un téléphone cellulaire, ou ne arcade.		
	z répondre aux questions, même si vous n'avez joué à des jeux vidéo.	L3f.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , étiez-vous agité ou irrité lorsque vous ne pouviez pas jouer à des jeux vidéo ?
L3a.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois avez-vous joué à des jeux vidéo ?		1 Oui 2 Non 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo
	Tous les jours ou presque 4 ou 5 fois par semaine 2 ou 3 fois par semaine Une fois par semaine 2 ou 3 fois par mois Une fois par mois Une fois par mois ou moins	L3g.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous joué à des jeux vidéo plus souvent lorsque vous ne vous sentiez pas bien (étiez triste, en colère ou nerveux) ou que vous aviez des problèmes ?
	 Je n'ai pas joué au cours des 12 derniers mois Je n'ai jamais joué à des jeux vidéo 		 1 Oui 2 Non 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo

LOII.	avez perdu ou n'avez pas obtenu les résultats escomptés, avez-vous continué de jouer pour atteindre votre but ?	L4U-5.	temps sur un appareil électronique que vous en aviez l'intention ?
	1		 Jamais Rarement Parfois Assez souvent Très souvent
L3i.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , vous êtes-vous absenté de l'école ou du travail, avez-vous menti ou volé, ou vous êtes-vous disputé avec quelqu'un afin de jouer à des jeux vidéo ?		6
	1 Oui 2 Non 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo	L4c-s.	Est-ce qu'il vous arrive souvent de négliger vos devoirs parce que vous passez plus de temps sur un appareil électronique ?
L3j.	Au cours des 12 DERNIERS MOIS, avez-vous délaissé vos devoirs, vous êtes-vous couché tard, ou avez-vous passé moins de temps avec votre famille et vos amis à cause des jeux vidéo ? 1		 Jamais Rarement Parfois Assez souvent Très souvent Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre
L3k.	Je ne joue pas à des jeux vidéo Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , avez-vous caché	L4d-s.	Est-ce que vos parents ou vos amis vous reprochent souvent le nombre d'heures que vous passez à utiliser un appareil électronique ?
	 à votre famille ou vos amis le fait que vous jouez à des jeux vidéo ? 1 Oui 2 Non 3 Je ne joue pas à des jeux vidéo 		1
			6
électro ORDIN	tion suivante porte sur votre usage d'appareils oniques (TÉLÉPHONES INTELLIGENTS, TABLETTES, ATEURS PORTATIFS OU AUTRES, CONSOLES DE ans vos temps libres.	L4e-s.	Est-ce qu'il vous arrive souvent de perdre des heures de sommeil parce que vous utilisez un appareil électronique tard le soir ?
	ez pas compte de l'usage d'appareils électroniques os besoins scolaires ou au travail.		1
L4a-s.	Dans vos temps libres, combien <u>d'heures par jour</u> , environ, utilisez-vous un appareil électronique pour texter, clavarder, envoyer des courriels, regarder des vidéos, jouer à des jeux, fréquenter les réseaux sociaux (Instagram, Snapchat, Facebook) ou		5 Très souvent 6 Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre
	naviguer sur internet ? 1	L4f-s.	Est-ce qu'il vous arrive souvent de vous sentir nerveux lorsque vous n'utilisez pas d'appareils électroniques, et de vous sentir soulagé dès que vous y retournez ?
	 2 heures par jour 3 à 4 heures par jour 5 à 6 heures par jour Au moins 7 heures par jour L'utilise les appareils électropiques mais 		1
	 J'utilise les appareils électroniques, mais pas tous les jours Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre 		 Très souvent Je n'utilise pas ces appareils dans mon temps libre

L4g-5.	passer plus de temps avec un appareil électronique qu'avec vos amis ?			Voici les dernières questions	
	1 2 3 4 5	☐ Jamais ☐ Rarement ☐ Parfois ☐ Assez souvent ☐ Très souvent		N1.	Dans l'ensemble, jusqu'à quel point avez-vous trouvé le questionnaire facile à comprendre ?
	6	☐ Je n'utilise pas ces appareils temps libre	dans mon		 1 Pas du tout facile 2 Pas très facile 3 Assez facile 4 Très facile
M1.	Au cours des <u>12 DERNIERS MOIS</u> , combien de fois (le cas échéant) avez-vous fait chacune des choses suivantes ? (Inscrivez « 0 » si vous ne l'avez pas fait.)		N2.	En ce qui concerne la longueur du questionnaire, l'avez-vous trouvé 1	
		Conduit une voiture, un camion, un SUV/VUS (véhicule utilitaire sport) sans la permission de son propriétaire?	fois		3 A peu près juste 4 Un peu trop court
		Frappé ou endommagé exprès quelque chose qui ne t'appartenait pas ?	fois		
		Vendu de la marijuana ou du haschisch ?	fois	N3.	Pensez-vous que les questions dans ce sondage rendent la plupart des élèves mal à l'aise
		Pris des objets d'une valeur de 50 \$ <u>ou moins</u> qui ne t'appartenaient pas ?	fois		 1 Très mal à l'aise 2 Un peu mal à l'aise 3 Pas du tout mal à l'aise
		Pris des objets d'une valeur de 50 \$ <u>ou plus</u> qui ne t'appartenaient pas ?	fois		
		Battu ou blessé quelqu'un exprès (sans compter les bagarres que tu as peut-être eues avec un frère ou une sœur)?	fois		
	-	Entré par effraction dans un bâtiment fermé autre que ton propre domicile ?	fois	N	Nous vous remercions d'avoir participé à ce sondage provincial!
I		Porté une arme, telle qu'un evolver ou un couteau (pas pour a chasse) ?	fois		
		Parti de chez toi (c'est-à-dire tu as quitté ta maison sans la permission de ton père ou ta mère, ou des deux)?	fois		/euillez indiquer l'heure à laquelle vous avez terminé e questionnaire :
		Mis le feu à quelque chose que tu ne devais pas ?	fois	_ F	: : (Par exemple, 10 : 45)